



Crédits photo : Antenna sur Unsplash

Transfrontalier | Décembre 2019

Stratégie de coopération transfrontalière 2020 · 2030

de la Communauté d'Agglomération
Pays Basque : l'expression commune
d'une ambition partagée



Préambule

Nos territoires ont une longue expérience de la coopération transfrontalière. Cependant, les possibilités de coopération prennent une nouvelle dimension. Avec la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui réunit 158 communes, notre Intercommunalité devient un interlocuteur majeur des collectivités et de l'État dans ce domaine.

Ainsi, cette nouvelle collectivité s'est-elle rapidement dotée après sa création de la compétence coopération européenne, transfrontalière et internationale et entend l'exercer à partir d'une stratégie à définir avec l'ensemble de ses partenaires. La Communauté d'Agglomération Pays Basque affirme dès lors sa volonté de co-construire un projet.

Par ailleurs, l'élargissement des compétences de la collectivité à vingt-et-une politiques publiques lui permet à présent d'agir dans de nombreux domaines potentiellement appréhendés à une échelle transfrontalière en dialogue et complémentarité avec les autres collectivités, structures compétentes et stratégies transfrontalières.

Dans cette perspective, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite mettre en place un dispositif partenarial vivant, avec une gouvernance renouvelée dans un espace de dialogue, une plateforme de collaboration et une « fabrique de projets/actions » à toutes les échelles et au-delà des temporalités politiques. Ateliers d'acteurs, rencontres de collectivités et pilotage partagé ont permis de jeter les pierres d'un chantier à poursuivre en concertation.

La présente proposition de stratégie s'inscrit volontairement en déclinaison du projet communautaire, adossée aux ambitions de cohésion, de transitions et aux défis que la collectivité s'est fixés. Cette stratégie constitue en outre une opportunité collective pour se positionner pleinement dans la nouvelle programmation européenne 2021-2027.

Les évolutions en cours des cadres européens laissent entrevoir des possibilités nouvelles en termes de coopération et d'actions pour les territoires frontaliers avec la perspective d'un droit à l'expérimentation et à la différenciation (Traité d'Aix la Chapelle 22 janvier 2019, projet de loi Collectivité européenne d'Alsace).

“

**L'avenir ne se prévoit pas,
il se prépare.**

Maurice Blondel, Philosophe.

”

La présente stratégie est proposée comme l'expression d'une vision d'avenir potentiellement commune et dont la mise en œuvre ne relève pas de la seule Communauté d'Agglomération Pays Basque mais des actions de chacun dans le cadre de ses prérogatives.

Cette vision d'avenir ne part pas de rien. Elle se nourrit des orientations stratégiques des différents acteurs qui œuvrent de longue date en matière d'actions et de coopérations transfrontalières. Elle considère les très nombreux projets d'ores et déjà engagés.



Sommaire

1. La stratégie

p. 8

Co-construire et faire vivre une stratégie partagée et adaptée aux enjeux territoriaux

1.1. — L'objectif

Servir la cohésion & les transitions par la collaboration transfrontalière pour relever les défis du projet communautaire tout en intégrant les aspirations des différents acteurs

1.2. — Le process

Créer un espace d'échange et de travail en mode « work in progress », capable de nourrir et de faire vivre la stratégie durablement

1.3. — L'architecture de cette stratégie : 4 piliers à mettre en tension

- Acteurs/compétences
- Échelles géographiques et d'enjeux
- Temporalités
- Orientations stratégiques

2. Le contenu

p.15

Adopter une stratégie ambitieuse pour passer de la coopération à l'intégration des bassins de vie

4 ambitions déclinées en axes d'intervention et champs d'actions

2.1. — Ambition 1 : Faciliter la vie des habitants et des entreprises dans un bassin de vie transfrontalier

2.2. — Ambition 2 : Développer des valeurs et des représentations communes – Forger une appartenance transfrontalière

2.3. — Ambition 3 : Relever les défis de la transition écologique, de la gestion de nos ressources et espaces partagés

2.4. — Ambition 4 : Promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier pour nous positionner ensemble au niveaux euro-régional, national et international

2.5. — Des axes d'intervention transversaux et des préalables à la définition de projets

Introduction

p. 5

Tirer les enseignements du passé pour préparer l'avenir

3. La mise en œuvre de la stratégie

p. 42

Adapter la gouvernance et les outils

3.1. — Une gouvernance transfrontalière à rénover pour répondre aux ambitions stratégiques – Une commission de réflexion pour y parvenir

3.2. — Des outils et des méthodes pour piloter la démarche, développer les axes et décliner les actions

Annexes

p. 49

Avant toute chose

Ce projet est le fruit d'un travail de concertation à poursuivre avec les acteurs du territoire et d'analyse des stratégies et des projets transfrontaliers. Il a été co-construit à partir de :

- 30 entretiens individuels auprès des collectivités et de personnes ressources concernées par la coopération transfrontalière (cf. annexe) ;
- L'organisation 12 ateliers et 2 visites à Bayonne et à Saint-Sébastien ;
- L'implication de la commission transfrontalière de la CAPB ;
- La contribution du Conseil de Développement du Pays Basque investi sur le sujet depuis de nombreuses années qui a apporté sa vision grâce à sa participation aux ateliers et à une contribution écrite ;

- La mobilisation d'un comité de pilotage composé des représentants de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Gouvernement Basque, de la Diputación Foral de Gipuzkoa, du Gouvernement de Navarre, de la Région Nouvelle Aquitaine, du Département 64 et de l'État français ;
- L'analyse des projets et des stratégies transfrontalières existantes des collectivités et structures transfrontalières.

PHOTOGRAPHIES DE HAUT EN BAS :

- Atelier Bayonne du 20 septembre 2019
- Atelier Bayonne du 20 septembre 2019
- Atelier Donostia du 25 septembre 2019
- Comité de Pilotage du 14 novembre 2019

Crédits photo : AUDAP





Introduction

Tirer les enseignements du passé pour préparer l'avenir

35 ans de coopération transfrontalière institutionnelle (cf. annexe 2).

Une coopération institutionnelle initiée sur notre territoire dans les années 80, en même temps que naît le projet d'intégration européenne.

- 1983 : création de la CTP
- 1990 : création du programme européen Interreg

Dans les années 90, du régional au local, les structures de coopération se mettent en place alors que l'Europe commence à définir des cadres juridiques pour ce faire, et alloue des moyens financiers (Programme Interreg).

- 1990 : Fonds Aquitaine-Euskadi
- 1993 : Le District Bayonne Anglet Biarritz et la

Diputación Foral du Gipuzkoa créent l'Eurocité Basque (qui prend la forme d'un GEIE en 1997)

- 1995 : Traité de Bayonne entre la France et l'Espagne
- 1996 : Le Département des Pyrénées Atlantiques s'inscrit dans la gestion du programme Interreg et passe des accords de coopération bilatérale avec la Communauté Forale du Navarre (2001) et la Diputación Foral du Gipuzkoa (2005)
- 1998 : Naissance du Consorcio transfrontalier Bidassoa-Txingudi
- 2002 : Naissance de Xareta, autour d'une première Convention de Coopération (association en 2004)

L'arrivée de nouveaux acteurs dans les années 2000 & 2010, certains s'approprient les cadres de gouvernance proposés par l'arsenal juridique européen :

- 2007 : Conférence euro-régionale devenue la Conférence Atlantique Transpyrénées (CAT),
- 2010 : GEIE-CCI transfrontalière Bihartean,
- 2011 : GECT Eurorégional Aquitaine-Euskadi associant en 2016 la Navarre (NAEN- Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre)
- 2017 : Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et prise de compétence facultative sur le transfrontalier en décembre 2018.



Introduction

Une vision d'avenir qui se nourrit des expériences et des stratégies en cours

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est concerné par de multiples stratégies de coopérations établies par des structures aux statuts divers plus ou moins anciennes impulsant de nombreux projets (Cf. annexe 4). Exemples de cadres stratégiques et d'actions.

- Communauté de Travail des Pyrénées – Consorcio : Stratégie Pyrénéenne 2024
- Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre – GECT : Plan Stratégique 2014-2020
- Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque - GEIE : Livre Blanc 2001 et Plan Stratégique Opérationnel 2016-2020
- Consorcio Bidassoa-Txingudi
- Xareta - Association loi 1901 : coopération de proximité aux franges de l'espace urbain littoral
- Plateforme logistique Aquitaine-Euskadi (PLAE) – GEIE thématique dissous en 2011
- Conférence Atlantique Transpyrénées - Association : Plan d'Action 2019-2020
- Bihartean – Coopération économique – GEIE
- L'ancienne Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque : Stratégie 2014-2020
- Commissions Syndicales et actions transfrontalières : Portage de projets POCTEFA (Iraty...)
- Mémoire de Coopération Institutionnelle entre le Gouvernement d'Euskadi – Communauté d'Agglomération Pays Basque 2019
- Stratégies Conseil des élus Pays Basque : Pays Basque 2010, 2020, "Aménageons le Pays Basque"
- Etc.



Le transfrontalier ne peut se suffire d'une logique d'opportunités pour monter des projet.

Contribution Conseil de développement



L'ensemble de ces cadres couvre les problématiques majeures à diverses échelles, impulsant des actions répondant à des enjeux qui font encore évidence et qui sont ainsi repris dans la stratégie proposée : mobilité, environnement et changement climatique, économie, culture, multilinguisme, pratiques sociales, gestion de l'espace, etc.

Ces actions sont souvent conduites en coopération transfrontalière en vue d'être financées par des programmes européens (POCTEFA...). Cependant, la coopération ne doit se résumer à la seule opportunité de recherche de financement.

Les structures de coopération sont loin d'être les seuls vecteurs de projets transfrontaliers. Les actions sont également le fait de nombreux autres acteurs publics et privés de la société civile qui pratiquent le transfrontalier. La diversité d'acteurs, de stratégies et de projets, ponctuellement aidés par les programmes de financement, fait « du transfrontalier » un champ plus vivant qu'il n'y paraît.

Cette diversité rend difficile la lecture globale des efforts consentis et des avancées locales en matière de « cohésion territoriale, économique et sociale » (expression générique des objectifs de la coopération transfrontalière promus par l'UE). Beaucoup d'actions sont parfois méconnues et mériteraient d'être recensées pour être partagées et situées dans la présente stratégie (clubs sportifs, activités associatives, relations inter-entreprises, sous-traitance, etc.).



Introduction

Bilan, questionnaire et préconisations livrés par les acteurs du territoire



Analyser les pratiques sociales et recenser la dynamique des projets transfrontaliers.

Contribution Conseil de développement



Il convient de s'appuyer sur ce qui existe et sur les opportunités.

Parole d'acteur (Eva Fernandez, directrice du Consorcio transfrontalier Bidasoa-Txingudi)



Les entretiens et les différentes contributions permettent de tirer profit de l'enseignement des expériences passées tout en se projetant vers l'avenir.

Des difficultés et des freins à la coopération face auxquels il convient d'agir et de composer

- Asymétries institutionnelles : compétences, moyens budgétaires, organisations administratives
- Problématiques juridiques et réglementaires
- Décalages de calendriers électoraux rendant la continuité difficile
- Complexité à se comprendre du fait de la barrière de la langue
- Des perceptions mutuelles incomplètes et des différences de culture de travail
- Pas d'évidence immédiate des besoins transfrontaliers si l'on compare notre territoire à d'autres frontières
- Une démarche très dépendante du volontarisme des acteurs politiques qui s'y engagent
- Manque d'espaces de dialogues institutionnels réguliers pour mettre en discussion les sujets et discuter librement.

Des questionnements et des préconisations à considérer autant que faire se peut

- S'interroger sur la plus-value transfrontière des actions conduites en coopération
- Mesurer en quoi les politiques de la CAPB peuvent être optimisées grâce au transfrontalier
- Promouvoir des actions spatialisées, structurantes et lisibles, dont les ambitions sont élevées
- Faire évoluer les représentations, favoriser l'interconnaissance, la rencontre et l'échange
- Faire émerger et s'appuyer sur des réseaux d'acteurs pour dépasser les cadres institutionnels et réduire la dépendance au volontarisme politique fortement lié aux individualités
- Pérenniser les échanges et consolider les partenariats après l'obtention des financements et la finalisation des projets (POCTEFA notamment)
- Objectiver la réalité des échanges au-delà du

domicile/emploi et s'appuyer sur les pratiques sociales

- Poursuivre les projets déjà engagés, concrets, tout en les resituant dans une stratégie
- Articuler les cadres existants et organiser une gouvernance multi-niveaux
- Comment avoir de la lisibilité sur les différentes initiatives transfrontalières ?
- Comment prolonger les initiatives engagées au-delà d'un programme POCTEFA ?
- Créer des interfaçages sociétaux : il faut des agents de développement de la coopération

1 La stratégie

**Co-construire et faire vivre une stratégie
partagée et adaptée aux enjeux territoriaux**



Partager un projet stratégique
transfrontalier, à faire évoluer et
vivre ensemble dans le temps, pour
répondre aux enjeux communs du
projet communautaire

1 La stratégie

1.1. — L'objectif

“
**La cohésion est notre culture,
la transition notre conscience.**

Jean-René Etchegaray, Conseil communautaire,
2 février 2019.

”

Servir la cohésion et les transitions par la coopération transfrontalière pour relever les défis du projet communautaire tout en intégrant les aspirations des différents acteurs

Il s'agit d'œuvrer collectivement pour appuyer les transitions vers un modèle de développement plus respectueux de l'environnement et des humains ainsi que pour une plus grande cohésion sociale et territoriale.

Transitions et mutations de nos modèles de développement : un impératif qui s'impose à tous (changement climatique, modes de vies, ressources...)

Agir sur la transition écologique et l'environnement est une impérieuse nécessité pouvant constituer l'essence de notre feuille de route partagée jusque dans l'excellence économique et l'innovation (croissance bleue, agri-agroalimentaire, énergies renouvelables, construction durable, économie circulaire, tourisme écoresponsable, etc.)

Cohésion sociale et territoriale pour faire « communauté » : des valeurs à partager au-delà de nos frontières (offre et accès aux services, concepts, culture...)

L'accessibilité universelle de l'offre d'équipements et services à l'échelle transfrontalière peut être une opportunité pour favoriser l'équité sociale et territoriale. Elle constitue un facteur potentiel de cohésion et d'intégration de nos habitants et des territoires qui composent notre système transfrontalier.

La cohésion sociale et territoriale vise également des complémentarités à organiser entre nos espaces ruraux et urbains. Elle concerne aussi les nécessaires solidarités à développer envers nos populations les plus fragiles ainsi que nos jeunes et nos aînés.

Des défis communautaires qui peuvent trouver leurs extensions dans une dimension transfrontalière et leur fondement dans les orientations européennes

Ces défis concernent : la préservation des biens communs des paysages et des patrimoines, la promotion de l'innovation au service de la mutation des moteurs économiques intégrant les nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales, la conception d'un modèle d'aménagement plus vertueux, la construction des alliances nécessaires au service d'un projet et la réduction des inégalités sociales et territoriales.

1 La stratégie

1.2. — Le process

“

Aborder le travail transfrontalier dans une approche interculturelle.

Contribution Conseil de développement

”

Créer des espaces d'échanges et de travail en mode « work in progress » capables de nourrir et de faire vivre la stratégie durablement

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles dite Loi MAPTAM et création des Schémas Coopération Transfrontalière pour les métropoles – Plus qu'un schéma, une stratégie

En France, la loi MAPTAM instaure en 2014 l'obligation pour les métropoles frontalières de réaliser des schémas de coopération transfrontalière. Bien que la CAPB n'est pas concernée, elle a souhaité de parler réalité historique, territoriale, humaine et nouvellement institutionnelle, prendre pour exemple ce schéma pour bâtir une stratégie partagée.

Une stratégie à façonner avec les partenaires pour une véritable co-construction et adhésion du plus grand nombre

La définition de la stratégie transfrontalière ne peut être que collective au regard de la diversité des acteurs et de la multiplicité des compétences. Elle implique de partager préalablement une vision, un récit, pour co-construire une volonté d'actions dont le suivi et la mise en œuvre imposent l'adhésion du plus grand nombre (collectivités et société civile). Tout comme les autres acteurs, la CAPB prendra sa part en lien avec ses champs de compétences et ses prérogatives.

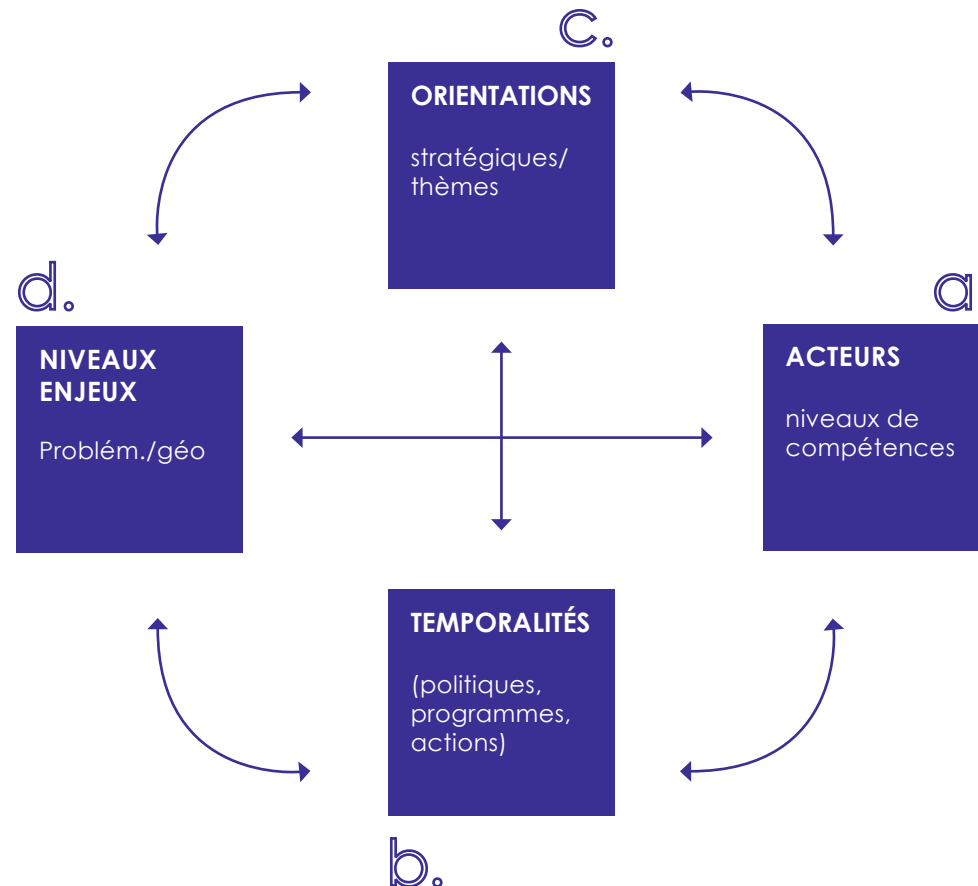
Plus qu'une fin en soi, une démarche en « work in progress » et le début d'un chantier

La co-construction de cette vision et de cette volonté commune d'actions doit s'inscrire dans le temps. Les ambitions, les champs d'actions et les principes de mise en œuvre ci-après proposés ne constituent pas une fin en soi mais un objet d'échanges. Ainsi, plus qu'un projet, la CAPB propose à ses partenaires un process en « work in progress » laissant place à l'expérimentation collective.

1 La stratégie

1.3. — L'architecture de la stratégie

Quatre piliers à mettre en tension



1 La stratégie

1.3.

La co-construction de la stratégie et surtout sa mise en œuvre constitue un véritable challenge au regard de la complexité à mettre en tension les besoins des acteurs et leurs compétences respectives, les échelles géographiques ou d'enjeux auxquels se réfèrent les projets et les ambitions, les temporalités aussi bien techniques que politiques, autour d'orientations claires et partagées.

Cette complexité nécessite agilité et souplesse dans les dispositifs de mise en œuvre proposés.

a.

CONSIDÉRER LES BESOINS DES DIFFÉRENTS ACTEURS, COMBINER LES NIVEAUX DE COMPÉTENCES ET MAÎTRISES D'OUVRAGE

cf. annexe 3

Les champs de compétences, les prérogatives, les autonomies décisionnelles et financières et les capacités d'intervention diffèrent d'une collectivité à l'autre notamment dans une dimension transfrontalière. Il conviendra de s'accorder sur l'espace d'action légitime de chacun et d'articuler les compétences ainsi que les moyens au service d'un projet commun. Cela nécessite préalablement de partager une connaissance plus fine des organisations de chacun.

“

Il y a un besoin d'identification de partenariats possibles au bon niveau.

Parole d'acteur (Marc Cabane – Conseiller départemental délégué aux politiques contractuelles et à la coopération transfrontalière)

”

b.

TENIR COMPTE DES TEMPORALITÉS QU'ELLES SOIENT POLITIQUES OU LIÉES AUX BESOINS DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie telle que proposée dans une perspective à 10 ans doit considérer les temporalités politiques et les calendriers électoraux de part et d'autre de la frontière.

Cette réalité nécessite de penser des ambitions et des projets qui dépassent le seul cadre institutionnel dans leur mise en œuvre et leur suivi en s'appuyant sur les acteurs de terrain.

De même, tout en tenant compte des calendriers imposés par les programmes européens, la stratégie doit permettre de dépasser les partenariats d'opportunité liés au cadencement des appels à projets et construire de véritables coopérations.

“

Il faut faire perdurer les réseaux qui ont été créés au-delà du temps des projets.

Contribution Conseil de développement

”

c.

S'APPUYER SUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES CLAIRES ET PARTAGÉES



1 La stratégie

1.3.

“

La question est donc de savoir
quelles ambitions se donner à
plusieurs échelles.

Parole d'acteur (Battista Boloquy, ancien directeur
du Conseil des élus du Pays Basque)

”



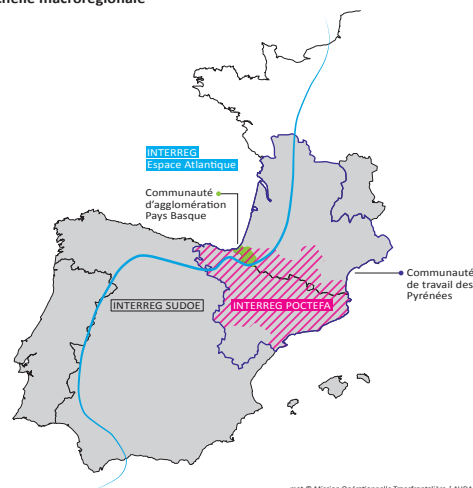
ADAPTER LES ÉCHELLES DE GOUVERNANCE ET LES ESPACES DE COOPÉRATION AUX NIVEAUX D'ENJEUX

*Les niveaux des enjeux qui
concernent les territoires
transfrontaliers, du local à
l'international, sont variables
d'une problématique à l'autre.
Il conviendra d'adapter les
échelles de gouvernance et
les espaces de coopération en
conséquence.*

Des enjeux transfrontaliers aux niveaux euro- péens et internationaux

(accessibilités maritime et ferroviaire, conquête
de marchés à l'international, compétitivité et
rayonnement, etc.)

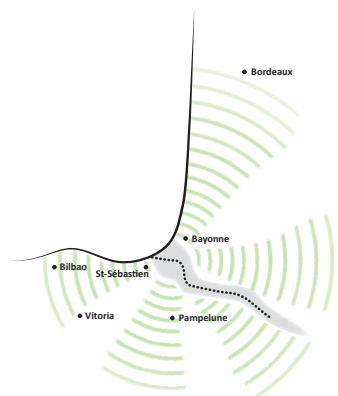
L'échelle macrorégionale



Des enjeux transfrontaliers au niveau inter- régional

(recherche, enseignement supérieur, aéroports,
stratégies de développement et d'aménagement
exprimée dans le Schéma Régional d'Aménage-
ment, de Développement Durable, et d'Égalité des
Territoires (SRADDET), dans le DOT (Directrices de
Ordenación Territorial, l'Agenda Urbana, ...)

L'échelle eurorégionale



La gestion d'enjeux transfrontaliers de niveaux
interrégionaux, européens et internationaux, a
une incidence sur nos territoires locaux néces-
sitant la recherche de synergie et d'articulation
jusque dans les échelles de gouvernance et les
espaces de coopération (stratégie de dévelop-
pement l'enseignement supérieur/recherche et
implantation territoriale – Cf. école d'ingénieurs
Estia ; transition écologique et changement cli-
matique en lien avec la montagne, le littoral,
etc.)

“

Tout ne passe pas par l'échelon
local.

Parole d'acteur (Marc Cabane – Conseiller
départemental délégué aux politiques
contractuelles et à la coopération transfrontalière)

”

1 La stratégie

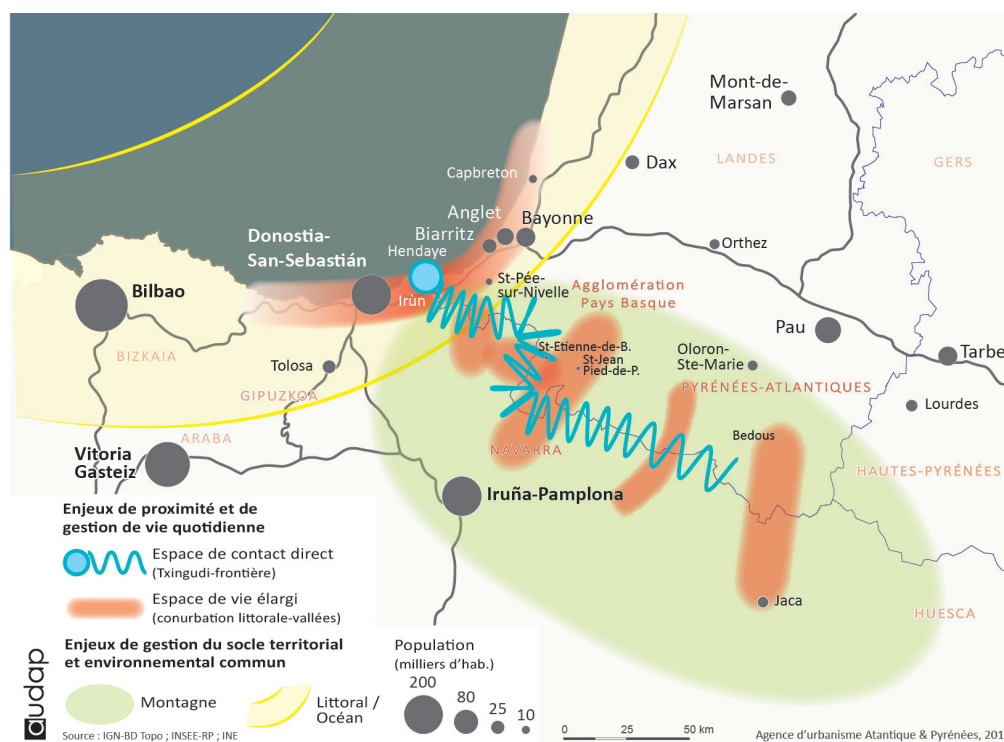
“ La proximité crée de la solidarité.

Parole d'acteur (Hervé Jonathan, Sous-Préfet de Bayonne)

“ Il n'y a pas de transfrontalier en soi, il y a du transfrontalier situé.

Parole d'acteur (Daniel Behar – Acadie)

d. ADAPTER LES ÉCHELLES DE GOUVERNANCE ET LES ESPACES DE COOPÉRATION AUX NIVEAUX D'ENJEUX



Des enjeux transfrontaliers plus locaux :

Liés à la gestion de vie quotidienne

- Pour les habitants et les entreprises des territoires frontaliers (sécurité, scolarité, approvisionnement de l'eau et gestion des déchets...), des enjeux pragmatiques sur des espaces de contact avec une différenciation à considérer entre les espaces en situation urbaine et rurale.
- Ceux de la conurbation littorale, des villes et des entités villageoises les plus proches notamment dans une logique d'espaces de vie élargis (échanges liés au commerce, à la culture, aux loisirs, aux équipements et aux services, à la gestion des espaces et de leur fréquentation, etc.).

Liés à la gestion d'un socle territorial local et environnemental commun comme la montagne, le littoral et les bassins versants, l'océan, les ressources agricoles et autres....

2 Le contenu

Adopter une stratégie ambitieuse pour passer de la coopération à l'intégration des bassins de vie

4 ambitions déclinées en axes d'intervention et champs d'actions

La présente proposition constitue une trame pour l'échange et le dialogue proposé aux collectivités et aux « acteurs de terrain » qui interviennent déjà de longue date sur les axes et champs d'actions proposés. De nombreux projets transfrontaliers sont portés par les différentes collectivités et structures de coopération.

Une première série d'ateliers de concertation avec les acteurs du territoire le 20 septembre 2019 à Bayonne et le 25 septembre 2019 à Donostia-San Sebastián a permis de recueillir l'expression de 150 acteurs du territoire (élus et techniciens des institutions, associations et entreprises) du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, de la Navarre et d'Euskadi autour de 4 grandes orientations définies par le Comité de Pilotage élargi de la stratégie.

Ces ateliers ont confirmé les ambitions en suscitant des envies de coopération et en proposant des actions à poursuivre ou à explorer.

Cf. synthèses & actions proposées¹.

Il conviendra collectivement de mieux recenser les projets existants pour les mettre en visibilité et en synergie au service d'une vision transfrontalière stratégique partagée.

Au risque d'en oublier, ces projets ne sont volontairement pas énumérés ou peu mentionnés mais ils ont été considérés pour consolider les propositions de champs d'action suivantes.

¹: <https://www.communaute-paysbasque.fr/accueil/ateliers-de-la-cooperation-transfrontaliere>



2 Le contenu

Ambition 1

“ Le potentiel transfrontalier reste sous-exploité - Il s'agit de faire de la diversité un atout.

Contribution Conseil de développement

”

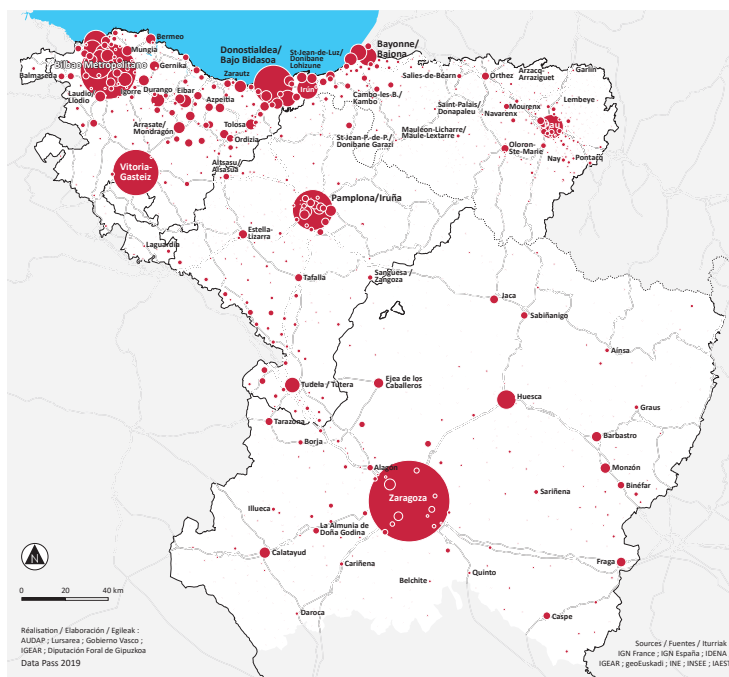
AMBITION 1

AXE 1

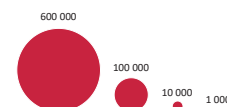
AXE 2

AXE 3

Faciliter la vie des habitants et des entreprises dans un bassin de vie transfrontalier



Nombre d'habitants en 2015
Número de habitantes en 2015
Biztanle kopurua 2015ean



Le vécu des habitants et des entreprises est une réalité transfrontalière qui a besoin d'être d'avantage révélée et expertisée pour être facilitée. En effet, les échanges liés à l'emploi (les plus analysés) sont à ce jour limités et la réalité des relations pour les habitants se situent dans d'autres sphères, aujourd'hui mal objectivées, de la vie quotidienne (culture, loisirs, commerces, famille, etc.).

“ Depuis 25 ans, les démarches ont été nombreuses et les pratiques transfrontalières se sont accrues entre habitants, acteurs économiques et culturels.

Contribution Conseil de développement

”



2

Le contenu

Ambition 1

“

Il faut construire un territoire de vie transfrontalier - Tous les efforts doivent converger vers un objectif de « transfrontalité » intégrée.

Contribution Conseil de développement

”

AMBITION 1



AXE 1



AXE 2



AXE 3



Aussi, la proximité de nos territoires constitue une richesse pour élargir l'espace vécu des habitants au profit de leur qualité de vie. La démultiplication de l'offre potentielle d'équipements et de services doit participer à cette amélioration de la qualité de vie des habitants et des entreprises. Cette démultiplication est possible si l'on considère nos complémentarités (masse critique) et au regard des besoins transfrontaliers existants.

Cette proximité géographique est également une opportunité pour renforcer les relations entre les entreprises dans des logiques de marché, de complémentarité de savoir-faire, d'emploi et de main d'œuvre. La somme des compétences de nos entreprises constitue une opportunité pour conforter notre développement économique réciproque.

Cependant, l'élargissement du bassin de vie des habitants et des entreprises est lié aux conditions de mobilités qui constituent un enjeu majeur de longue date identifié par les acteurs du territoire. En outre, la construction de ce bassin de vie élargi, que ce soit pour répondre aux besoins des habitants ou des entreprises, doit intégrer les difficultés liées aux complexités fonctionnelles, aux démarches administratives ou réglementaires en continuant à essayer de les lever.

L'ambition doit permettre de révéler pour mieux exploiter les atouts et opportunités offertes par l'ensemble des territoires au service des habitants et des entreprises afin d'améliorer leur cadre de vie au quotidien et de développer les activités. Il s'agit de favoriser les relations transfrontalières de proximité et les échanges bénéfiques à tous.

3 AXES D'INTERVENTION À EXPLORER :

- Simplifier les déplacements quotidiens au sein des bassins de vie transfrontaliers en améliorant les services de mobilité durable et les réseaux de communication
- Élargir le bassin d'emploi, de main d'œuvre et d'activités économiques de proximité en recherchant les complémentarités
- Développer des services, rendre accessibles les équipements et faciliter la vie des habitants

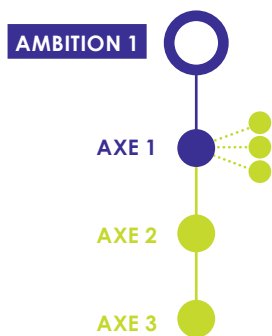


2

Le contenu

Ambition 1

AXE 1



Simplifier les déplacements quotidiens au sein des bassins de vie transfrontaliers en améliorant les services de mobilité durable et les réseaux de communication

Le territoire transfrontalier ne peut être vécu que s'il est possible de s'y déplacer facilement tout en le préservant. Depuis de nombreuses années, des alternatives à la mobilité en voiture individuelle sont souhaitées notamment sur la partie littorale très engorgée. Pour être efficace, les réponses proposées et les efforts consentis de part et d'autre de la frontière doivent être conjugués.

L'objectif est donc de développer une offre alternative crédible à la voiture individuelle qui permette d'accéder en tous points de nos territoires (réseaux de transport et de communication), tout en réduisant l'impact des déplacements sur l'environnement et la congestion de nos espaces urbains. Cette ambition fait d'ores et déjà l'objet d'actions concrètes et la mise en place du 3^e rail devrait apporter des solutions nouvelles au moins sur la partie littorale. La problématique reste entière sur le reste de nos territoires (montagne, ...). La collaboration transfrontalière entre toutes les autorités organisatrices de transport reste plus que jamais nécessaire.

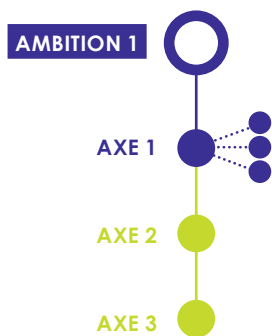
Cependant, l'accessibilité est une condition nécessaire mais non suffisante pour promouvoir un fonctionnement transfrontalier de nos bassins de vie. Il convient ainsi d'agir sur les raisons de le pratiquer (équipements, services, emplois, ...) et de faciliter le fonctionnement d'un bassin de vie élargi au bénéfice des hommes et des entreprises.

2

Le contenu

Ambition 1

AXE 1 — ...



CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

L'accessibilité du territoire et la mobilité durable sont des priorités sur lesquelles la CAPB peut agir avec ses partenaires et de nombreuses actions sont d'ores et déjà partagées. Une piste d'action est de cheminer vers un Plan de Déplacement Urbain Transfrontalier s'appuyant préalablement sur la connaissance de la mobilité.

Il s'agit de construire d'ici à 10 ans un système intégré transfrontalier de transport alternatif à la voiture individuelle. Pour ce faire, il convient de poursuivre les collaborations engagées dans le cadre de projets POCTEFA en cours, dont certaines sont exemplaires² (billettique interopérable transfrontalière, information voyageurs transfrontalière, pôles d'échanges multimodaux transfrontaliers, mobilité cyclable transfrontalière, plans de déplacements transfrontaliers, ...) et de soutenir les projets participant à cet objectif.

✓ Articuler et interconnecter les réseaux

- En s'appuyant sur le ferroviaire et ses prolongements urbains comme un élément structurant de la conurbation littorale Bayonne/San Sebastián
- En combinant les offres de transport de bus et de cars entre la Navarre et le Pays Basque intérieur
- En mettant en place des solutions temporaires partagées et évolutives dans le temps (ligne de car autoroutière, offre à la demande...)
- En travaillant sur des offres alternatives : offre de transport à la demande, parcs relais accessibles (plage horaire d'ouverture du parking de FICOBA...), gestion concertée de la mobilité événementielle et touristique.
- En connectant tout en aménageant les réseaux cyclables et les chemins de randonnées

✓ **Promouvoir en concertation les transports décarbonés**, l'électromobilité et autres modes de transport innovants et alternatifs à la voiture – (autopartage et plateforme de covoiturage transfrontalière, parcs relais, location de vélos de part et d'autre, livraisons de marchandises, etc.)

✓ **Accompagner ces actions en coordonnant des politiques d'aménagement** incitant à l'utilisation des réseaux de transport proposés (« nodalités », proximité des équipements, logements, etc.).

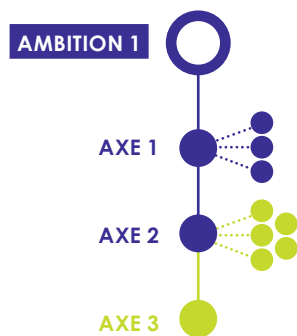
²: Comme l'opération TRANSFERMUGARREKIN associant étroitement l'Eurorégion et la CAPB.

2

Le contenu

Ambition 1

AXE 2



Élargir le bassin d'emploi, de main d'œuvre et d'activités économiques de proximité

La compétence « développement économique » est fondamentale pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui n'a de cesse de compléter sa palette d'interventions élargie par la loi NOTRe (tourisme, commerce...). L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) transfrontalière Bihartean travaillent également depuis leur création dans le domaine.

À l'échelle locale, les entreprises ont des besoins en personnel et en collaboration alors que les travailleurs transfrontaliers sont peu nombreux. Certains métiers sont en souffrance ouvrant des perspectives pour créer des complémentarités. La diminution de la population active côté sud questionne également le renouvellement de la main d'œuvre. D'importantes créations d'emplois à l'échelle euro régionale sont prévues à l'horizon 2022 (source : « Empleo », Eurorégion).

En termes d'activités et d'entreprises, l'intérêt du transfrontalier et les forts potentiels de l'aire frontalière en matière d'innovation sont connus (enjeux de la collaboration entrepreneuriale transfrontalière, - expérimentation au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre Cuadernos Orkestra 2019).

Le transfrontalier apparaît comme une opportunité pour créer des complémentarités dans une logique de proximité territoriale et en « circuits courts/circulaires » tant en matière d'activités économiques, dans une logique de rapprochement des entreprises (savoir-faire, marchés, chaînes de valeur...), que de réponses à des besoins de main d'œuvre. La construction de ces complémentarités nécessite de lever de nombreux freins.

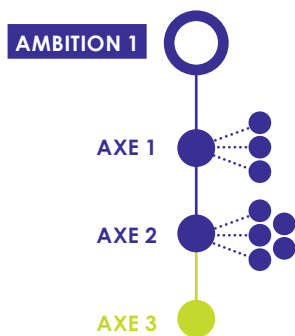
La formation secondaire, supérieure ou professionnelle est susceptible de contribuer à la constitution d'un bassin économique transfrontalier plus intégré répondant aux objectifs européens. La Communauté d'Agglomération Pays Basque entend s'appuyer sur ses partenaires pour répondre à cette ambition qui participe au développement économique du territoire, au bien-être des habitants et à la cohésion sociale.

2

Le contenu

Ambition 1

AXE 2 — ...



CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

De nombreuses actions structurantes et partenariales sont engagées à l'instar d'EMPLEO avec le GECT Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre. Les leviers à activer simultanément s'orientent vers :

- L'enseignement et la formation transfrontalière
- La mobilisation, l'information et la motivation des jeunes pour se projeter sur le territoire élargi
- L'accompagnement des entreprises dans les réponses à leurs besoins

Dans le champ de l'enseignement et de l'éducation :

- ✓ Agir sur la formation, la valorisation des diplômes, leurs débouchés et leur mise en visibilité auprès des jeunes en mobilisant tous les acteurs du domaine
- ✓ Mobiliser, informer, motiver les jeunes et faciliter leur mobilité

Dans le champ de l'emploi, des synergies d'entreprises et du développement économique :

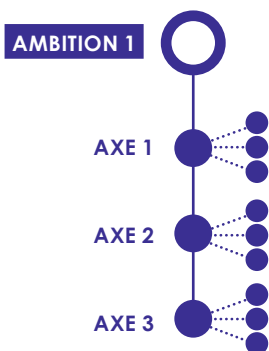
- ✓ Mettre en adéquation l'offre et la demande : Par exemple, participer à la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) à l'échelle transfrontalière et anticiper les besoins de demain..., faciliter le recrutement de travailleurs transfrontaliers dans le domaine de l'action sociale.
- ✓ Faciliter les démarches des entreprises et les accompagner.
- ✓ Développer l'interconnaissance.

2

Le contenu

Ambition 1

AXE 3 — ...



Développer des services transfrontaliers, rendre accessibles les équipements et faciliter la vie des habitants

Cet axe de collaboration vise à tirer parti de la richesse de nos équipements et services respectifs pour répondre aux besoins des habitants et améliorer leur cadre de vie : accessibilité, organisation, complémentarités.

Il vise à promouvoir ensemble des équipements et des services qui répondront à des besoins communs (enfance et jeunesse, grand âge, intergénérationnel, santé, culture, sport, loisirs, précarité...) à l'instar de ce qui a pu être fait par exemple en matière de sécurité, d'accueil de personnes âgées, d'éducation ou d'assainissement... dans un contexte économique et environnemental qui nous invite à la mutualisation des moyens et à l'économie des ressources.

Un axe qui étend aux pratiques transfrontalières l'ambition de « cohésion » du projet communautaire de la CAPB visant l'équité sociale et territoriale, « en particulier dans l'offre d'accès aux services et équipements de toutes natures... ».

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

En complément ou en prolongement d'interventions engagées dans ce domaine plusieurs pistes à explorer sont proposées :

✓ Agir de manière concertée et complémentaire sur le champ des solidarités de proximité en accompagnant des publics spécifiques dans des domaines de la vie quotidienne : personnes âgées (hébergement de jour), population en situation précaire (accueil de migrants, demandeurs d'emplois...), accueil et échanges scolaires des jeunes frontaliers.

✓ Travailler au développement d'équipements et de services liés aux enjeux de l'alimentation saine durable et accessible à tous, l'approvisionnement de proximité participant à la construction d'une filière transfrontalière (restauration collective...)

✓ Organiser de manière coordonnée des accès partagés aux équipements et aux services de nos territoires ou des échanges (culture, tourisme, santé...) :

- Identifier les équipements et services susceptibles d'être utilement accessibles et coordonnés en transfrontalier ou à développer (réponse aux besoins non satisfaits des habitants et des entreprises) : santé, éducation, sécurité, administratif, etc.
- Construire les réseaux et les outils nécessaires (déploiement de solutions numériques, maison des services publics transfrontaliers, forum des associations...),

2

Le contenu

Ambition 2

AMBITION 1



Développer des valeurs et des représentations communes - Forger une appartenance transfrontalière

AMBITION 2



AXE 1



AXE 2



AXE 3



L'ambition est ici de faire en sorte que les sociétés et les populations de part et d'autre de la frontière apprennent à se connaître, à se comprendre et à construire des relations humaines transfrontalières. En somme, de favoriser le lien social et l'appropriation du territoire transfrontalier par le plus grand nombre.

Il convient dès lors de s'intéresser aux échanges et aux activités portées par les individus et la société civile. De voir comment il est possible de faciliter des échanges rendus plus difficiles et complexes de par leur nature transnationale. D'identifier des domaines plus particuliers que la collectivité devrait investir pour favoriser l'interconnaissance et l'interculturalité, et mettre la société en mouvement. D'envisager enfin des espaces de concertation et de co-construction des politiques transfrontalières avec la société civile tout comme on l'envisage aujourd'hui dans la plupart des domaines de l'action publique.

3 AXES D'INTERVENTION À EXPLORER :

- Soutenir la création et développer la culture transfrontalière
- Accompagner les pratiques sociales transfrontalières et favoriser les participations citoyennes
- Soutenir et promouvoir le multilinguisme

2

Le contenu

Ambition 2

AXE 1

AMBITION 1



Soutenir la création et développer la culture de part et d'autre de la frontière

AMBITION 2



AXE 1

AXE 2

AXE 3

Utiliser la culture comme domaine stratégique de coopération transfrontalière et de projection à l'international

Lieu privilégié de l'interculturalité tant nécessaire aux relations transfrontalières, la culture apparaît comme un domaine stratégique de la politique transfrontalière. Comme le remarque le Conseil de Développement dans sa contribution (cf. contribution du 10 octobre 2019), elle est de surcroît l'un des champs probablement les plus actifs des pratiques transfrontalières.

De par les traditions d'échanges culturels existantes marquant fortement l'identité du territoire (autour de la culture basque), et de par la vitalité des activités présentes³, la culture qui touche le plus grand nombre apparaît comme le lieu où le caractère transfrontalier et multilingue du territoire peut s'exprimer, et s'actualiser face aux défis contemporains de créativité, d'ouverture et d'accueil interculturel.

Lier diffusion, programmation et démarches artistiques pour assurer le dynamisme du territoire

La diffusion transfrontalière conditionne dans une certaine mesure la création sur notre territoire.

Les différences et complémentarités entre les versants de la frontière, et la masse critique de public qu'offre le territoire transfrontalier, donnent des possibilités d'expression aux artistes.

Le transfrontalier peut aussi entretenir la vitalité de la création populaire

Il existe une vitalité de la création artistique populaire (créations dans les villages, pastorales, cavalcades, libretimendu, et autres formes), encadrée par des artistes (amateurs ou professionnels) en termes de danse, de dramaturgie... C'est un phénomène particulier au Pays Basque qui devrait trouver sa place dans des projets d'échanges culturels transfrontaliers.

Diffuser les activités qui tendent à se concentrer sur les principaux pôles urbains

L'approche transfrontalière de la culture renvoie aussi à des territoires plus « actifs » que d'autres. Pourtant, comme le signale la CTP dans sa stratégie pyrénéenne, tout le territoire grâce aux effets de diffusion devrait être entraîné par le dynamisme des pôles urbains.

³ : La culture s'entend dans toutes ses dimensions, arts plastiques, cinéma (festivals, réalisateurs locaux, centres de formation), musique, mode, design de produits industriels, art culinaire, architecture pour ne citer que quelques domaines connus.

2

Le contenu

Ambition 2

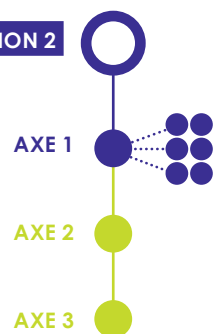
AXE 1 — ...

AMBITION 1



CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

AMBITION 2



✓ Mise en réseau des acteurs de la création
A l'instar du projet KARRIKAN, partir des besoins des artistes, mise en réseau transfrontalier des créateurs, et accompagnement tout au long de leur processus : de l'idée, à la résidence, à la création, à la tournée ou exposition, ou autre médiation avec des publics (ateliers, suivi des processus de création, etc.).

✓ Mise en réseau des acteurs de la diffusion/ programmation

Prolonger les habitudes de collaboration déjà existantes (réseau dans le domaine du cirque, des arts de la rue – cf. KARRIKAN –, des 4 festivals de Jazz, accueil d'orchestres, d'artistes aux fêtes de Bayonne, Pass' communs entre festivals).

Rencontres régulières des acteurs, programmeurs et des services culturels des communes... pour suivre les productions et porter les créations (à l'instar des Offices Nationaux de Diffusion Artistique (ONDA) régionaux en France).

✓ Intermédiation

Création d'une agence artistique transfrontalière qui assure la fonction d'intermédiation entre professionnels de la diffusion, de la création, qui mutualise les fonds de co-production.

✓ Information, communication

Donner de la lisibilité à une offre très riche tant pour le public que pour les professionnels, décideurs des politiques culturelles...

✓ Cohésion et solidarité territoriale

Assurer la diffusion culturelle transfrontalière dans les territoires ruraux et contribuer à la promotion des activités que ces territoires organisent.

✓ Événement

Organiser un festival artistique transfrontalier autour du thème de la frontière, du multilinguisme, de l'interculturalité, ... de portée internationale, ou ouvert à l'international.

2

Le contenu

Ambition 2

AXE 2

AMBITION 1



Accompagner les pratiques sociales transfrontalières et favoriser les participations citoyennes

AMBITION 2



AXE 1



AXE 2



AXE 3



S'appuyer sur les pratiques sociales transfrontalières qui sont aussi pour partie des pratiques de temps libre

Les activités culturelles, sportives, de loisirs, d'engagement bénévole pour des causes sociales, humanitaires ou environnementales, sont une part non négligeable des pratiques sociales transfrontalières que l'on pressent, en l'absence de données nous permettant de l'objectiver.

Considérer les contextes peu formels et non marchands dans lesquels se forment aussi les valeurs et représentations communes

Associations et réseaux sociaux sont donc aussi des « structures » porteuses de pratiques trans-

frontalières où les valeurs circulent et les représentations communes se forment, bien que de façon informelle.

En outre, nombreux sont les acteurs de la société civile désireux de s'inscrire dans une collaboration transfrontalière, mais démunis pour ce faire (ex : Economie Sociale et Solidaire, réseaux d'accueil des migrants).

Mobiliser les dispositifs d'appuis existants

Ces initiatives associatives transfrontalières peuvent recevoir des appuis financiers ponctuels dans le cadre des appels à projet du Département des Pyrénées Atlantiques. Les dispositifs d'aides de l'Eurorégion sont destinés à des « projets structurants » que les associations ne sont pas toujours en capacité de porter.

Impliquer la société civile

La participation civile et citoyenne est fortement encouragée par les collectivités publiques sur les deux versants de la frontière : Conseil de Développement au nord, généralisation des départements « participation » dans les collectivités du sud, développement des nouvelles méthodes de design des politiques publiques. Ces démarches ont pour intérêt d'être au plus près des habitants, de leurs pratiques et de leurs besoins.

2

Le contenu

Ambition 2

AXE 2 — ...

AMBITION 1



CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

AMBITION 2



AXE 1



AXE 2



AXE 3



✓ Économie sociale et solidaire : mise en réseaux des initiatives, structuration de filières transfrontalières.

✓ Ingénierie d'animation et d'accompagnement des initiatives issues de la société civile : forum, ateliers de travail réguliers entre citoyens, entrepreneurs, scolaires, forum des initiatives.

✓ Diagnostic, mise en visibilité de l'existant : état des lieux de la vie associative transfrontalière ou des collaborations à « but non lucratif », et définition des dispositifs d'aide adaptés (linguistique, juridique...)

✓ Élaboration d'un récit participatif de l'espace transfrontalier (conurbation ou espace de montagne) pour mieux connaître les pratiques, représentations et besoins des habitants.

✓ Coordination des outils de financement dédiés tels que l'appel à projet Euro-régional ou le fond pour micro-projets transfrontaliers du Département 64.

2 Le contenu

Ambition 2

AXE 3 — ...

AMBITION 1



Soutenir et promouvoir le multilinguisme

AMBITION 2



AXE 1

AXE 2

AXE 3

La pratique de trois langues, le français, l'euskara et le castillan, renvoie à une situation assez exceptionnelle : ce multilinguisme constitue une grande richesse pour notre territoire transfrontalier. S'y rajoute l'anglais auquel il est fait recours dans les centres scolaires –particulièrement au sud de la frontière–, dans les universités, les milieux de la recherche, des nouvelles technologies ou des relations internationales. L' Eurorégion NAEN, dans son document stratégique 2014-2020, dresse un état de la situation⁴.

Malgré le recours possible à toutes ces langues, nombreux sont ceux qui estiment que la mauvaise maîtrise linguistique est un frein aux relations transfrontalières (mais cette appréciation n'est pas unanime). Des politiques plus volontaristes devraient être conduites pour favoriser l'apprentissage des langues, et notamment de l'euskara, langue la plus minoritaire, mais commune aux deux versants.

⁴ : Cf. Plan Stratégique du GECT Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre 2014-2020, p.13-14

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

cf. axes transversaux

✓ Développer l'usage de plusieurs langues dans tous les champs des pratiques sociales

✓ Coordonner et mettre en visibilité les efforts publics d'aide à l'apprentissage des langues

✓ Rendre pratique (logiciels de traduction) et visible (dans l'espace public) l'utilisation des trois langues sur l'ensemble du territoire.

✓ Anticiper les besoins en formation des futures générations : former des enseignants, en suivant l'expérience du projet Eskola Futura.

2 Le contenu

Ambition 3

“

Les collectivités transfrontalières peuvent questionner ensemble la soutenabilité du développement touristique.

Parole d'acteur (Hervé Jonathan - Sous-Préfecture de Bayonne)

”

AMBITION 1



Relever ensemble les défis de la transition écologique, de la gestion des ressources et des espaces partagés

AMBITION 2



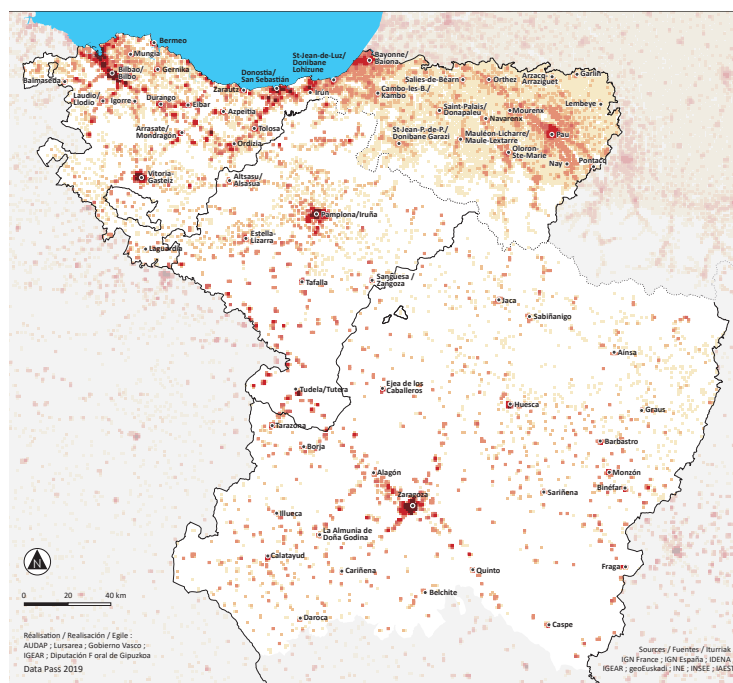
AMBITION 3



AXE 1

AXE 2

AXE 3



Population 2011 - données Eurostat carroyage 1 km²
Población 2011 - datos Eurostat cuadrícula 1 km²
Populazioa 2011 - Eurostat 1 km² ko lauki sareak

1 - 50
50 - 150
150 - 1 000
1 000 - 2 000
2 000 - 10 000
10 000 - 44 000

La frontière instaure une rupture dans la gestion de nos ressources et de nos espaces communs alors que ceux-ci gagneraient à être envisagés à une échelle qui la dépasse. Des exemples évidents concernent les milieux naturels et l'environnement au sens large, par rapport auxquels les défis et les enjeux sont bien souvent partagés de part et d'autre de la frontière, s'appuyant sur les mêmes impératifs et directives européennes (préservation de la biodiversité et des écosystèmes, lutte contre le changement climatique et adaptation, réduction de notre empreinte écologique).



2

Le contenu

Ambition 3

AMBITION 1



AMBITION 2



AMBITION 3



AXE 1



AXE 2



AXE 3



Ces ressources font partie de notre métabolisme territorial (eau et milieux humides, énergie, alimentation, qualité de l'air, ressources marines, etc.). Ainsi, le défi à relever peut s'envisager de manière spatialisée sur nos territoires en lien avec les orientations stratégiques établies à des échelles plus vastes dans le cadre de schémas nationaux, régionaux... (biodiversité, énergies renouvelables, ensemble du massif pyrénéen, économie circulaire et gestion des déchets, etc.).

Il relève aussi de politiques de développement et d'aménagement avec le possible partage de projets territoriaux transfrontaliers stratégiques : armature des espaces à valeur environnementale, aménagement durable de la conurbation littorale, de la façade maritime, des bassins versants, de la montagne ou des espaces agricoles et ruraux.

Cette ambition est très imbriquée avec les questions d'économie et de modèles de territoire vertueux ou innovants que nos sociétés sont prêtes à porter et à inscrire dans les usages et les pratiques. Quelques soit les termes, « transition écologique et énergétique », « économie circulaire », etc. , cette ambition « environnementale » transfrontalière est transversale et doit s'inscrire dans la recherche d'excellence dans les filières économiques, l'innovation, la promotion d'un tourisme soutenable, l'alimentation et la mobilité durable au sein du bassin de vie ; l'économie sociale et solidaire au sein du bassin d'emplois, etc.

3 AXES D'INTERVENTION À EXPLORER :

- Développer durablement la montagne
- Gérer les ressources des espaces littoraux, maritimes et des bassins versants tout en aménageant durablement la conurbation littorale
- Préserver et valoriser nos ressources : économie circulaire, circuits courts, énergies renouvelables, biodiversité...

2 Le contenu

Ambition 3

AXE 1

AMBITION 1



Développer durablement la montagne

AMBITION 2



AMBITION 3



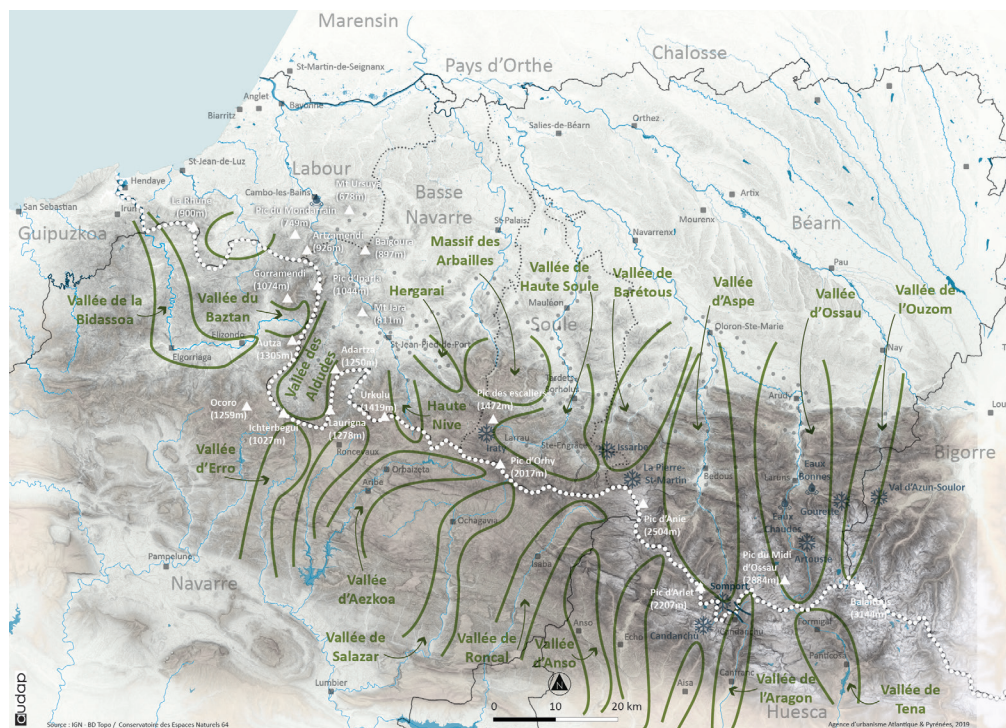
AXE 1



AXE 2



AXE 3



2

Le contenu

Ambition 3

AXE 1

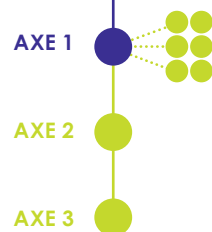
AMBITION 1



AMBITION 2



AMBITION 3



L'espace de la montagne basco-navarraise s'entend comme celui des estives et des cimes les plus sauvages et il inclut aussi les vallées et « pieds de montagne » habitées, leurs gros bourgs ou petites villes assurant les services élémentaires à la population. Il couvre l'espace allant de la Rhune au Port de Larrau. Il correspond ainsi à la définition du massif pyrénéen (http://atlas.ctp.org/site_fr/p1_present_fr.php) et à la zone de contact frontalier la plus étendue de la CAPB. Cette définition n'obère pas un regard plus large sur le contexte régional et urbain dans lequel est placée la montagne basco-navarraise à l'instar de ce que suggère la CTP dans sa Stratégie Pyrénéenne 2018-2024 (cf. p. 5 de la Stratégie).

Cet espace basco-navarrais pris dans son ensemble n'a jamais fait l'objet semble-t-il de projet transfrontalier stratégique et intégré, à l'instar de ce qui a pu être envisagé sur le secteur littoral (Eurocité basque). Or, les aspects environnementaux et relatifs à l'équilibre des milieux (gestion

de la faune sauvage, définition des principaux corridors écologiques, services écosystémiques), ou certains autres aspects d'ordres socio-économiques (accessibilité, agriculture, tourisme...) nécessitent d'être appréhendés à cette grande échelle.

S'appuyer sur les acteurs de terrain

Sur les secteurs de contact, des espaces institutionnels de coopération existent, organisés (Xareta) ou plus informels mais réguliers (Commission syndicale de Vallées/Juntas de Valle navarraises) notamment pour traiter de sujets agro-pastoraux ou environnementaux (gestion de la grande faune, gestion forestière, fréquentations touristiques). Ces coopérations sont plutôt structurées selon des logiques de vallées, et portent parfois des projets POCTEFA tels que « Kintoan Barna » ou « Irati ». Quant aux pratiques sociaux-économiques et transfrontalières des populations, elles sont peu connues.

Partager des représentations communes pour dépasser le caractère fragmenté et confidentiel

Le caractère fragmenté et confidentiel des relations transfrontalières de cette zone est en outre renforcé par des représentations, notamment cartographiques, qui ne dépassent que rarement la ligne frontalière. D'où la difficulté d'une vision générale et territorialisée de la montagne transfrontalière.

Des enjeux à enrichir :

- L'écotourisme et le tourisme rural transfrontalier,
- La valorisation des services écosystémiques de la montagne,
- La montagne habitée et source d'activités
- L'organisation d'une gestion commune, ou du moins concertée, des espaces frontaliers : pâturages, utilisation des estives et patrimoine (cayolars), massifs forestiers, milieux naturels (faune et flore), mais aussi flux touristiques...

2

Le contenu

Ambition 3

AXE 1 — ...

AMBITION 1

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

AMBITION 2

✓ Valoriser les éléments patrimoniaux montagnards. Par exemple : développement des projets multithématiques autour des chemins de randonnées.

✓ Développer des actions d'écotourisme et de tourisme rural avec une continuité de part et d'autre de la frontière. Valoriser les savoir-faire et les bonnes pratiques des acteurs du tourisme. Conduire une promotion commune.

✓ Organiser une gestion commune des ressources et des espaces frontaliers.

✓ Valoriser les services écosystémiques de la montagne.

✓ Établir un bilan prospectif de la montagne, versant nord et sud, en vue d'un Parc Naturel Régional (PNR) transfrontalier.

✓ Révéler et valoriser les pratiques transfrontalières de la montagne et accompagner la naissance de nouvelles initiatives transfrontalières.

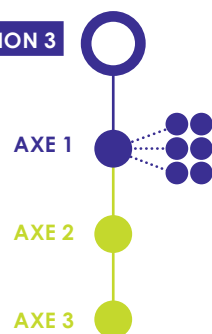
“

Il est nécessaire de travailler sur les métiers de la montagne.

Parole d'acteur (Marc Cabane – Conseiller départemental délégué aux politiques contractuelles et à la coopération transfrontalière)

”

AMBITION 3



2

Le contenu

Ambition 3

AXE 2

AMBITION 1



Gérer les ressources des espaces littoraux, maritimes et des bassins versants tout en aménageant durablement la conurbation littorale

AMBITION 2



Considérer ces espaces dans toutes leurs composantes : littoral, bassins versants, étendue maritime.

L'espace littoral transfrontalier s'entend comme celui de la conurbation c'est à dire celui formé par le chapelet de noyaux urbains de la façade maritime, liés et intégrés par une certaine densité de bâti et par les flux nord-sud de l'échelle européenne comme de l'échelle locale — flux qui interagissent dans le fonctionnement quotidien du territoire.

Le lien du littoral à l'arrière-pays pour la gestion de certaines ressources ne peut être oublié, c'est pourquoi sont intégrés les bassins versants. De même qu'il faut avoir à l'esprit les ressources de l'étendue maritime vis à vis desquelles le littoral peut-être en prise directe.

L'espace littoral fait l'objet de tensions et de conflits d'intérêts nombreux. Ils sont évoqués dans le projet communautaire (« défi d'une meilleure maîtrise de l'attractivité et de l'accueil ») et impliquent des politiques d'aménagement pour soulager ces tensions.

Considérer spécifiquement l'espace de contact de la Baie de Txingudi.

L'espace de contact ou de proximité formé par la baie de Txingudi se distingue par la forte intégration transfrontalière des pratiques des habitants. Les sujets d'assainissement, d'approvisionnement en eau potable en période de crise, de déplacements et de services de transports urbains, entre autres, ont pu trouver des réponses transfrontalières grâce au volontarisme des trois maires. Mais de très nombreux sujets restent à traiter en matière d'éducation, de suivi et d'accompagnement social de la population, de suivi et d'accompagnement juridique des activités transfrontalières...et plus globalement de partage des politiques municipales.

Gérer des conflits d'usage et d'intérêt.

Sur la conurbation littorale notamment, les enjeux portent sur la gestion durable de l'espace au regard de conflits d'usages entre la consommation foncière liée au développement urbain (habitat, économie, équipements, services, commerces, infrastructures), et la préservation, la mise en valeur des espaces naturels agricoles et forestiers mais

aussi par rapport aux zones de pêche et pratiques nautiques, etc.

Rapprocher les acteurs institutionnels autour de sujets environnementaux et d'aménagement sur la conurbation transfrontalière :

Les actions transfrontalières conduites à l'échelle de la conurbation n'ont pas été à la hauteur des perspectives ouvertes à la fin des années 90 autour du projet d'Eurocité Basque.

Malgré tout, un certain nombre d'initiatives ont vu le jour, portées par les collectivités locales et sur des sujets environnementaux qui s'ancrent dans le territoire : préservation et valorisation des corridors écologiques de l'Eurocité Basque (Red-Vert) gestion des risques d'inondations (H2O gurea), gestion des risques côtiers (Marea), mobilité (E-mobask), sécurité civile (Alert).

Hormis la richesse des travaux, ces projets ont aussi permis d'identifier les acteurs institutionnels concernés et de produire l'interconnaissance et les acculturations indispensables à la coopération. Les acteurs espèrent ainsi poursuivre les chantiers initiés.

AMBITION 3



AXE 1



AXE 2



AXE 3



2 Le contenu

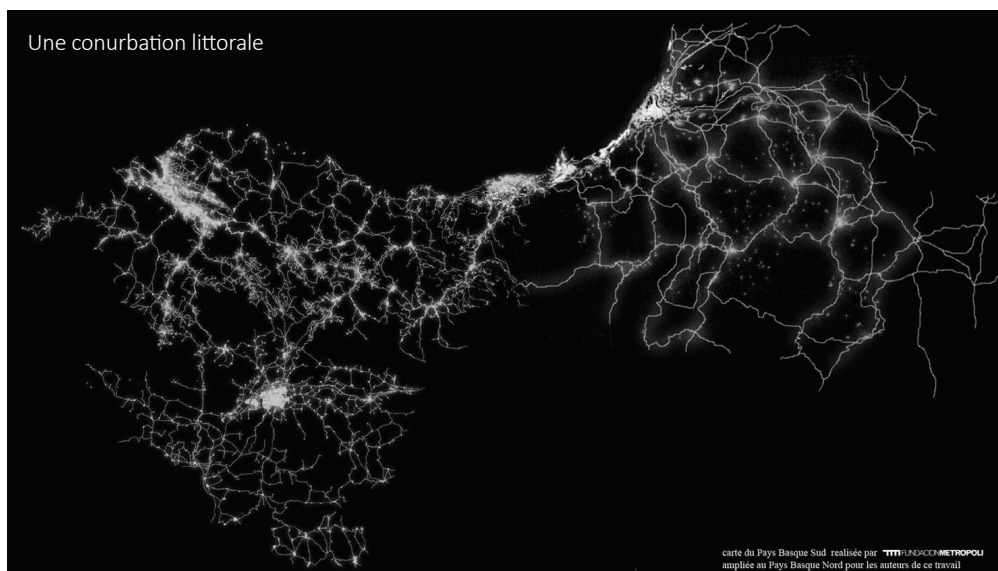
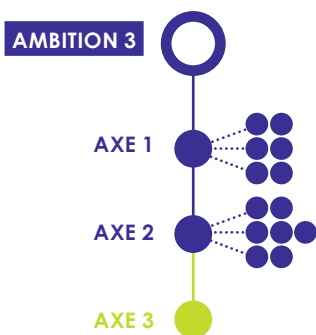
Ambition 3

AXE 2 — ...

AMBITION 1

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

AMBITION 2



- ✓ Mettre en place un outil d'information et de communication communs sur la qualité des eaux de baignade notamment auprès des professionnels du tourisme.
- ✓ Renforcer la mise en réseau des espaces naturels protégés littoraux (terrestres et marins)
- ✓ Développer une filière transfrontalière de pêche responsable sur l'ensemble du Golfe de Biscaye
- ✓ Développer une filière de collecte et de valorisation des déchets marins plastiques
- ✓ Mieux connaître les effets du changement climatique sur le littoral et les bassins versants transfrontaliers
- ✓ Créer un observatoire côtier transfrontalier
- ✓ Créer un label de qualité transfrontalier de l'aménagement vertueux du territoire

2 Le contenu

Ambition 3

AXE 3 — ...

AMBITION 1



Préserver et valoriser nos ressources : économie circulaire, circuits courts, énergies renouvelables, biodiversité...

AMBITION 2



Au-delà des espaces de montagne et du littoral, la question de la préservation des ressources concerne aussi un territoire plus large (niveau régional Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, voire au-delà). Dans tous les cas, la question de la localisation, essentielle, implique aussi indirectement celle de l'aménagement du territoire (cf. métabolisme territorial).

L'impératif de préservation des ressources met en jeu de nouveaux modèles tels que l'économie circulaire (cf. boucles de l'économie circulaire, Fondation Ellen MacArthur). Le code de l'environnement en France (L. 110-1-1) incite les acteurs économiques à développer l'économie circulaire, et pour ce faire, à « coopérer à l'échelle territoriale la plus pertinente ». La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) dans sa stratégie pyrénéenne désigne aussi, explicitement, ce champ d'intervention.

Les complémentarités, les masses critiques et le potentiel d'innovation de l'espace transfrontalier

sont des facteurs propices au développement de ce modèle sur nos territoires (cf. « Enjeux de la collaboration entrepreneuriale transfrontalière. Expérimentation au sein de l'Eurorégion NAEN », 2019). Les acteurs institutionnels de terrain engagent déjà des initiatives dans ce sens (CCI-Pays Basque, ville de Saint-Sébastien).

La préservation des ressources passe aussi par des approches en circuits courts. Sur la Communauté d'Agglomération Pays Basque, des efforts importants sont portés sur les questions alimentaires et d'agriculture de proximité ou de monnaie locale par exemple avec une forte implication de la population. Les circuits courts gagneront à être envisagés dans une dimension transfrontalière pour les mêmes raisons que citées précédemment (complémentarités, masse critique, potentiel d'innovation).

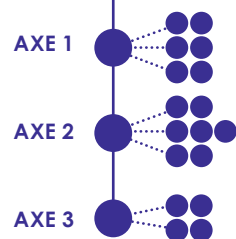
Il en est même pour le développement des énergies renouvelables (biomasse, énergies marines...), le transfert de technologies, le partage

des ressources et des systèmes d'alimentation, la promotion et la mise en place de nouveaux usages et de nouvelles pratiques.

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

- ✓ Développer les circuits courts alimentaires à l'échelle transfrontalière
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie transfrontalière sur la filière des déchets
- ✓ Se connaître : réseau d'acteurs, rencontres transfrontalières pour créer des synergies de savoir-faire et de valorisation des ressources, partager des expériences tout en poursuivant les initiatives engagées
- ✓ Approfondir les collaborations transfrontalières en faveur du développement des énergies renouvelables, en suivant les initiatives engagées sur les Énergies Marines Renouvelables avec l'implication de l'Eurorégion.

AMBITION 3



2 Le contenu

Ambition 4

“

Tout ce que l'on pense en termes de concurrence peut aussi être pensé en termes de synergie.

Parole d'acteur (Michel Casteigts, professeur des Universités et chercheur)

”

AMBITION 1



Promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier pour nous positionner ensemble au niveau euro-régional, national et international

AMBITION 2



Que ce soit en termes de développement économique, de rayonnement urbain ou de tourisme, les enjeux de compétitivité, de lisibilité, d'attractivité mais aussi de qualité, se posent à l'échelle internationale dans une logique d'excellence.

Nos territoires disposent d'atouts, qui, par la recherche de synergies (complémentarités, mutualisation), nous permettent ensemble de nous positionner à cette échelle.

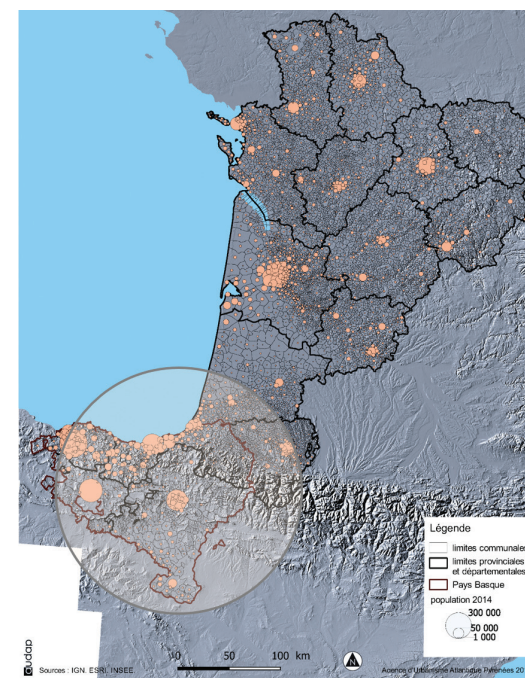
Notre rayonnement et notre attractivité doivent se construire en s'appuyant sur nos spécificités territoriales physiques et paysagères (mer, littoral, montagne, agriculture, cadre de vie), culturelles (langue, patrimoine, savoir-faire), mais aussi économiques (compétences, filières...).

Si ces spécificités et ces richesses sont des leviers pour un rayonnement partagé, la préservation de nos territoires implique la promotion d'un développement responsable et la recherche d'excellence en la matière (mobilité, ressources, tourisme vertueux, politique agro-environnementale, etc.).

Une ambition qui vise à **gagner ensemble en notoriété et en compétitivité** considérant nos atouts : fonctions supérieures, innovation, recherche, enseignement, spécialisation économique, environnement, promotion territoriale, tourisme, infrastructures...

3 AXES D'INTERVENTION À EXPLORER :

- Valoriser et promouvoir nos atouts communs en matière de savoir-faire et de patrimoines à l'international
- Construire des synergies transfrontalières en matière de recherche, d'innovation, d'enseignement supérieur et de filières économiques d'excellence
- Optimiser et développer ensemble des équipements structurants et des infrastructures d'envergure qui participent à notre rayonnement et à l'offre de fonctions supérieures. Une métropole Euro-régionale ?



AMBITION 4



AXE 1



AXE 2



AXE 3



2 Le contenu

Ambition 4

AXE 1 — ...

AMBITION 1

Valoriser et promouvoir nos atouts communs en matière de savoir-faire et de patrimoines à l'international

AMBITION 2

Cet axe de collaboration doit permettre de gagner en notoriété et en attractivité partagées. L'objectif consiste à travailler à l'excellence de nos atouts et continuer à révéler les éléments qui forment nos identités communes : cultures montagnardes, maritimes, relations et échanges de nos cités, traditions de villégiatures, savoir-faire culinaires, originalité des produits de l'élevage et de l'agriculture, patrimoine naturel, etc. La frontière fait partie de notre identité. Elle est un outil que nous pouvons utiliser.

Il s'agit de construire les complémentarités nécessaires pour une promotion partagée de nos territoires tout en les préservant et en véhiculer une image de territoire transfrontalier d'exception (image de marque, labels de qualité...).

Pour autant il est nécessaire que les habitants et les acteurs des territoires se retrouvent dans les éléments d'excellence promus et affichés au reste du monde afin qu'ils en soient les ambassadeurs.

Cet axe s'inscrit dans les défis exprimés du projet communautaire aussi bien en termes d'alliances territoriales que de préservation des biens communs ou d'innovation au service de la mutation des moteurs économiques (agro-alimentaire, croissance bleue, etc.).

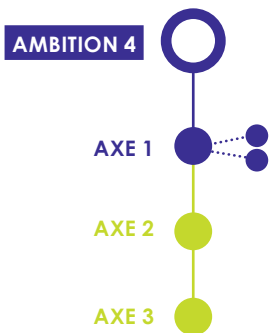
CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

En complément ou en prolongement d'interventions engagées (Chemins de Saint-Jacques, « Ambition Pyrénées », Parc Naturel Régional...), plusieurs pistes à explorer sont proposées :

 **Travailler sur les partenariats en s'appuyant sur un écosystème d'acteurs** variés compétents pour passer de la notion de qualité à celle d'excellence : « Territoires transfrontaliers, territoires d'excellence ».

 **Identifier et définir des outils communs de promotion**

AMBITION 3



2

Le contenu

Ambition 4

AXE 2 — ...

AMBITION 1

Construire des synergies transfrontalières en matière de recherche, innovation, enseignement supérieur et filières économiques d'excellence

AMBITION 2

De l'enseignement supérieur à la production en passant par la recherche et l'innovation, la coopération transfrontalière est une opportunité en termes de moyens « additionnels » : humains, financiers, technologiques, compétences. Elle offre par exemple des possibilités supplémentaires pour les entreprises de tester en fabrication leurs produits de part et d'autre de la frontière.

Il s'agit de gagner ensemble en excellence, en performance et en compétitivité en aidant nos entreprises à se positionner sur des marchés internationaux par l'innovation notamment dans des domaines ciblés. Il convient de rechercher les complémentarités possibles et dépasser les différences de culture existantes en matière économique (logique de marchés, clusters, filières...).

Des actions sont d'ores et déjà engagées avec des résultats en matière d'innovation, de recherche,

de coopération d'entreprises et universitaire à l'instar de ce qui est fait avec l'ESTIA, le GIS Littoral Basque, sur la croissance bleue, l'alimentation durable, l'inter clustering (Compétitiv'Eko)... Pourtant, la coopération transfrontalière universitaire existante ne se traduit pas forcément sur le territoire et les freins juridico-institutionnels demeurent.

Cet axe d'intervention vise à promouvoir un développement économique et une attractivité renforcés par sa dimension transfrontalière en trouvant les synergies entre les orientations ciblées dans les différentes stratégies notamment du GECT Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre (champs de spécialisation intelligente), du projet communautaire et du schéma de développement économique de la CAPB. Cette recherche de synergie impose de travailler sur l'interconnaissance des acteurs et le dialogue entre les structures et collectivités concernées par le développement économique.

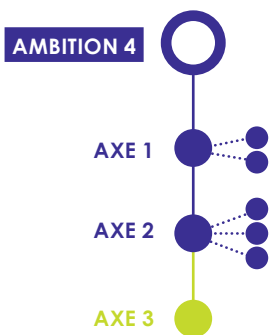
CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

- ✓ Poursuivre/intensifier les coopérations sur les filières d'excellence du territoire ciblées, construire un réseau transfrontalier des lieux d'innovation (technopoles...)
- ✓ Soutenir les initiatives de partenariat transfrontalier par une ingénierie dédiée
- ✓ Inciter à la mobilité transfrontalière des enseignants, chercheurs et étudiants

“ Il existe une différence de culture en matière économique entre les entreprises du nord et du sud en matière de conception du développement économique.

Parole d'acteur (Bihartean)

”



2 Le contenu

Ambition 4

AXE 3 — ...

AMBITION 1

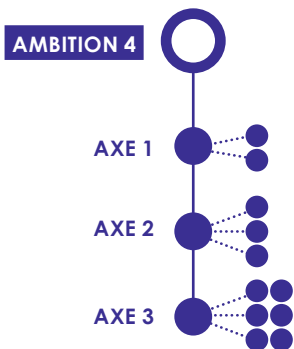
Optimiser et développer ensemble des équipements structurants et des infrastructures d'envergure qui participent à notre rayonnement et à l'offre de fonctions supérieures

AMBITION 2

Les performances de nos réseaux de communication et d'échanges sont des conditions nécessaires pour le rayonnement et le développement de nos territoires. Dans un contexte de mondialisation, de contraintes économiques et de préservation de l'environnement, la recherche d'efficacité et d'économie d'échelle par rapport à nos infrastructures s'impose à nous comme une nécessité. Cet axe de collaboration vise à conforter l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier par l'organisation des complémentarités entre nos infrastructures pour mieux nous positionner ensemble.

AMBITION 3

La compétition territoriale régionale, nationale et européenne se situe également dans les niveaux d'offre de services métropolitains ou « fonctions supérieures » que les territoires sont capables de promouvoir pour la qualité de vie des habitants et le développement économique. Ce niveau d'offre participe à la modernité de l'image, au rayonnement et à l'attractivité des territoires y compris pour les entrepreneurs et investisseurs.



Il convient ainsi de définir les synergies possibles entre nos aéroports, plateformes logistiques, ports industriels, ports de pêche et de plaisance ou nos réseaux ferroviaires... Il s'agit aussi de travailler sur les synergies possibles entre nos grands équipements et services spécialisés existants ou à créer pour une offre transfrontalière métropolitaine lisible (masse critique et économie d'échelle) : sport, culture, tourisme, affaires, congrès, santé, finances, etc.

CHAMPS D'ACTIONS STRATÉGIQUES :

Dans le champ des infrastructures de communication :

-  Organiser les synergies entre les aéroports du territoire :
- Organiser une meilleure accessibilité de nos équipements
- Interconnecter les réseaux/plateformes d'échanges multimodales et relier le Pays Basque intérieur par voie ferrée et par la Véloodyssée

-  Travailler ensemble au report modal du transport de marchandises de la route vers les infrastructures ferroviaires et portuaires et s'inscrire sur les schémas européens
-  Étudier les possibilités de complémentarités/spécialisation des ports
-  Intégrer un réseau de communication numérique très haut débit sur la conurbation littorale

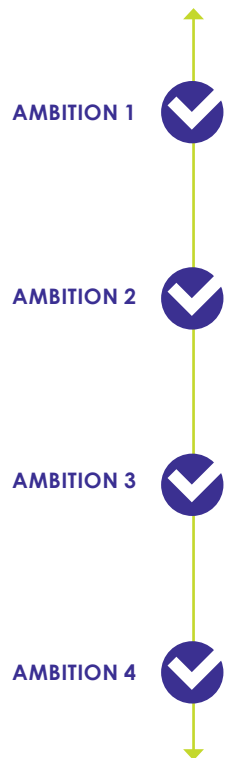
Dans le champ des équipements et des services métropolitains

-  Identifier les potentiels de mise en synergie des équipements et services métropolitains (sport, culture, santé, université, etc.)
-  Soutenir les équipements/services transfrontaliers d'envergure

2

Le contenu

2.5.



Des axes d'intervention transversaux et des préalables à la définition de projets

Quelles que soient les orientations et les différents axes de travail correspondants, plusieurs champs d'actions stratégiques s'imposent de toute évidence et sont parfois des impératifs et des préalables à l'action...

Agir sur tous les leviers et domaines permettant de développer le multilinguisme dans l'enseignement, l'éducation professionnelle, la vie du quotidien.

Quel que soit le domaine, la possibilité de développer les coopérations implique de se comprendre. Il convient de poursuivre et d'amplifier les actions entreprises (Office Public de la Langue Basque, etc.) et d'inciter au trilinguisme au-delà de l'apprentissage de l'anglais.

Intégrer la transition écologique et énergétique dans tous les projets

Au-delà des ambitions, la nécessité de changement dans nos modèles implique d'intégrer les enjeux liés à la transition écologique et énergé-

tique ainsi que plus globalement le développement durable en amont du choix de tous les projets et dans toutes les actions.

Travailler à des politiques d'aménagement concertées

Organisation de la mobilité transfrontalière et des infrastructures de transport ou de communication - Gestion des espaces communs du littoral et de la montagne- Développement de la conurbation urbaine, etc. Tous ces domaines d'intervention invitent à une articulation de nos documents de planification, d'aménagement du territoire voire de programmation en lien avec les orientations inscrites dans les directives européennes qui s'imposent à nous (Directrices de Ordenación Territorial/ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires SRADDET, Parc Naturel Régional, Schéma de Cohérence Territoriale/Planes Territoriales Parciales, Plan Locaux d'Urbanisme intercommunaux, Planes Territoriales Sectoriales, Plan de Déplacement Urbain, Programme Local de l'Habitat...).

Sensibiliser les populations au transfrontalier et travailler à l'interconnaissance des acteurs

Le programme européen Interreg A pose comme objectif de « réduire l'effet frontière et faire en sorte que les citoyens perçoivent la zone transfrontalière comme un espace unique ». Les différences de cultures et de perceptions réciproques imposent d'agir sur la sensibilisation des populations et sur les représentations collectives pour la prise de conscience de la réalité territoriale transfrontalière.

Agir en direction de la jeunesse

Les jeunes sont notre avenir et les acteurs des pratiques transfrontalières de demain. Il s'agit de leur donner « envie de transfrontalier » et de leur en faciliter l'accès. Un plan jeunesse transfrontalier mériterait d'être mis en place couvrant tous les domaines (éducation, enseignement supérieur, langue, transports, logements, etc.).

3

La mise en œuvre de la stratégie

Adapter la gouvernance et les outils



3 La mise en œuvre de la stratégie

3.1.

Une gouvernance transfrontalière à rénover pour répondre aux ambitions stratégiques
– Une commission de réflexion pour y parvenir

*Analyse synthétique
de l'organisation actuelle de
la gouvernance transfron-
talière*

Atouts	Faiblesses
· De nombreux d'espaces de coopération transfrontalière · Un grand nombre de projets transfrontaliers · De multiples acteurs impliqués dans la coopération transfrontalière · Une forte intégration culturelle transfrontalière · Une coopération de proximité très implantée et ancienne : GEIE Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque (1997) ; Consorcio transfrontalier Bidasoa-Txingudi (1998) ; Xareta (2004) · Le Conseil de Développement du Pays Basque créé en 1994, dotée d'une équipe impliquée sur le transfrontalier.	· Un GEIE Eurocité basque peu dynamique dont le périmètre se limite au littoral · Peu de coordination et d'intégration entre les différentes structures de coopération transfrontalière · Peu de dialogue entre les acteurs du transfrontalier · Très peu d'ingénierie dans les structures transfrontalières en dehors du GECT Eurorégion Nouvelle Aquitaine Euskadi Navarre (4 ETP) et du Consorcio transfrontalier Bidasoa-Txingudi (5 ETP) · La partie montagne de la CAPB est peu intégrée dans la dynamique transfrontalière
Opportunités	Menaces
· La création récente de la CAPB, nouvel acteur local important : de nouvelles compétences et un nouveau périmètre · La Stratégie de Coopération transfrontalière de la CAPB · Une évolution de la programmation Interreg avec des financements fléchés vers les GECT · La CTP qui s'affirme comme une macro-région	· Accentuation du déséquilibre mer-montagne · Incompréhension de l'organisation de la coopération transfrontalière côté français pour le voisin espagnol · Disparition pure et simple du GEIE Eurocité basque et CAPB acteur subsidiaire de la coopération

3

La mise en œuvre de la stratégie

3.1.

Une gouvernance transfrontalière à rénover pour répondre aux ambitions stratégiques
– Une commission de réflexion pour y parvenir

Propositions d'évolution de la gouvernance transfrontalière au Pays Basque

Deux évolutions sont proposées afin de créer les conditions de réussite pour mettre en œuvre la stratégie :

Proposition 1 : Étudier l'opportunité de mettre en place un Comité Partenarial transfrontalier associant acteurs publics, acteurs privés et acteurs de la société civile pour ouvrir l'espace de dialogue et la mise en œuvre collective de la stratégie et des actions

Du fait de la complexité à mettre en tension les piliers précédemment cités, de la volonté de porter collectivement une stratégie transfrontalière co-construite et d'impliquer le plus grand nombre, il est proposé de mettre en place un dispositif de pilotage souple sous forme d'un Comité Partenarial Transfrontalier qui associe les collectivités, les acteurs publics et privés (Consortio, OPLB, CCI Bihartean, Conseil de Développement, Agencias de desarrollo, la Mission Opérationnelle transfrontalière...). Elle constituera un espace d'échange, de mise en connaissance partagée des actions de chacun et d'orientation des travaux.

“

La seule coopération transfrontalière à caractère institutionnel et interinstitutionnel ne suffira pas à faire émerger un espace de vie transfrontalier s'il ne repose pas sur un véritable projet global de territoire mobilisant l'ensemble des sociétés vivant de part et d'autre de la Bidassoa, valorisant les pratiques, usages et initiatives de la société civile et répondant à ses besoins.

Contribution Conseil de développement

”

Partageons-nous la vision stratégique ? Il n'existe pas d'espace pour discuter librement.

Parole d'acteur (Marc Cabane – Conseiller départemental délégué aux politiques contractuelles et à la coopération transfrontalière)

“

Proposition 2 : S'appuyer sur une structure de gouvernance transfrontalière (Groupement Européen de Coopération Territoriale) pour mettre en œuvre la stratégie de façon partenariale :

Soit en étudiant la possibilité d'intégrer des acteurs locaux comme la CAPB au sein du GECT Euro-régional Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre.

La frontière franco-espagnole de la CAPB est forte de plusieurs instances de gouvernance et de coopération transfrontalière existantes, se déployant sur différentes échelles d'action. En particulier, l'action à l'échelle euro-régionale permet de traiter des questions liées à la promotion de l'innovation et de la recherche, aux corridors européens de transports, ou à l'équilibre du développement inter-métropolitain.

En la matière, deux instances existantes font vivre cette coopération de dimension euro-régionale. L'une, le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre est déjà structurée dans sa capacité d'action et de portage de projets transfrontaliers,

3 La mise en œuvre de la stratégie

3.1.

mais son partenariat se limite aux 3 membres précités. L'autre, l'association « Conférence Atlantique Transpyrénées (CAT) » bénéficie d'un partenariat diversifié et élargi dans le collège de ses membres, mais est limité par son statut associatif.

Ces deux structures peuvent être sources d'inspiration pour la consolidation d'un partenariat euro-régional structuré et diversifié, au bénéfice du territoire transfrontalier⁵. Il conviendrait à cette fin de réfléchir à l'opportunité pour des structures locales, telles que la CAPB, d'intégrer le GECT Euro-région, au sein d'une sous-instance de pilotage des projets locaux basco-navarrais. Cette perspective pourrait permettre une meilleure gestion partagée de projets liés au territoire local transfrontalier.

Soit en étudiant la création d'une nouvelle structure locale transfrontalière de type Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)

Afin de renforcer la mise en œuvre et le portage de projets de coopération locaux, d'assurer la mise à disposition d'une ingénierie commune au service des porteurs de projets, et de soutenir la coordination des acteurs publics de part et d'autre de la frontière, il convient d'étudier l'opportunité d'une nouvelle structure locale transfrontalière de type GECT, en lieu et place de l'actuel Groupement

Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Eurocité par exemple.

Cet outil européen aurait l'avantage de présenter un certain nombre d'atouts :

- la reconnaissance et la mise en réseau au niveau européen ;
- la garantie de moyens européens à l'horizon 2021-2027 ;
- la mise en place d'une équipe dédiée ;
- la prise en compte de thématiques nouvelles.

Il permettrait notamment d'intégrer et d'articuler dans une même stratégie de projet transfrontalière les espaces littoraux et de montagne de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. Plus globalement, les thématiques figurant dans l'Accord de Partenariat signé avec le Gouvernement d'Euskadi pourraient être pour tout ou partie intégrées (mobilité transfrontalière; enseignement supérieur, formation et recherche ; développement économique et tourisme ; agriculture ; aménagement durable du territoire ; environnement et biodiversité ; culture et euskara).

Cette structure renforcée pourrait intervenir auprès des acteurs locaux de la coopération transfrontalière, en œuvrant pour faciliter le montage et le portage de projets transfrontaliers⁶. À cette fin, une attention particulière devra être portée sur

l'ingénierie dont elle sera dotée, celle-ci ayant fait défaut jusqu'à présent.

De même, une réflexion spécifique sera à porter sur le partenariat de cette nouvelle structure qui devra veiller à comprendre plusieurs niveaux de collectivités et d'institutions aux prérogatives complémentaires afin de répondre aux enjeux locaux du territoire transfrontalier et résoudre les obstacles transfrontaliers. Il conviendra de mener cette réflexion tant sur le versant français, qu'espagnol mais aussi transfrontalier.

Afin d'agir en complémentarité avec le GECT Euro-régional Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, il pourrait être envisagé d'intégrer les institutions locales membres de ce nouveau GECT local au sein du GECT Euro-régional en tant qu'observateur (ou autre statut à définir). Parallèlement, les institutions membres du GECT Euro-régional actuel seraient intégrées au GECT local.

⁵ : D'autres exemples peuvent être cités, comme la Région Métropolitaine Trinationale pour l'espace franco-allemand du Rhin supérieur, déployant une stratégie à l'échelle euro-régionale et associant des institutions et collectivités de différents niveaux d'action.

⁶ : Exemple du GECT Alzette Belval ou du GECT Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai

3

La mise en œuvre de la stratégie

3.2.

Des outils et des méthodes pour piloter la démarche, développer les axes et décliner les actions

“

Les collectivités publiques doivent surtout être facilitatrices, recenser les dynamiques (boîte à idées), mettre en relation, se mobiliser pour accompagner les dynamiques du territoire plutôt que vouloir les impulser et les coordonner. C'est tout un mode de gouvernance entre sphère publique et privée à repenser.

Contribution Conseil de développement

”

En complément d'une gouvernance renouvelée, l'animation, le suivi et la mise en œuvre de la stratégie nécessitent la mobilisation collective des outils, des moyens humains et financiers ainsi que des organisations méthodologiques. Pour aller plus loin que les expériences passées, ils sont une des conditions indispensables au développement de la coopération de projets pouvant s'inscrire dans le temps au-delà des calendriers politiques et des seuls cadres institutionnels.

Mobiliser des moyens humains et financiers au service du projet :

Mettre en place une ingénierie dédiée à l'animation et au portage technique de la stratégie

A l'instar du GECT euro-régional, afin de mettre en œuvre la stratégie, il convient de disposer d'une ingénierie transfrontalière dédiée adaptée au choix du modèle d'organisation de la gouvernance. Elle doit être connectée aux équipes des collectivités et différentes structures de coopération (GECT Euro Région, CAT...). Son rôle doit être collectivement défini : équipe projet de l'éventuelle structure locale transfrontalière, appui au Cercle transfrontalier, animation, relais vers les dispositifs et les acteurs transfrontaliers, mise en réseau, définition d'un programme d'opérations à inscrire dans les différents contrats, etc.

Consolider l'ingénierie interne des collectivités sur la coopération transfrontalière

En complément du « pool » d'ingénierie partagé, la mise en œuvre de la stratégie implique la mobilisation de l'ingénierie dédiée au transfron-

talier au sein des collectivités, en l'occurrence à la Communauté d'Agglomération Pays Basque : porter les actions en déclinaison directe des compétences de la CAPB, construire les prolongements transfrontaliers possibles aux actions conduites par les différents services de la collectivité.

“

Ce qui manque le plus sur cette frontière est la constitution d'une ingénierie à disposition des porteurs de projets - La coopération transfrontalière doit faire face à une insuffisance en matière de personnes ressources .

Contribution Conseil de développement

”

3

La mise en œuvre de la stratégie

3.2.

Mobiliser les outils existants et développer les partenariats transfrontaliers

Dans une perspective d'économie d'échelle et d'implication collective, la stratégie vise également à mobiliser et inciter les collaborations des outils d'ingénierie existants : Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées, Nasuvinsa, Agencias de desarrollo (Oarsoaldea...), Bihartean, la Mission Opérationnelle Transfrontalière, etc.

Faciliter l'émergence de projets transfrontaliers et les accompagner

La démultiplication d'actions conçues dans une logique transfrontalière nécessite un accompagnement des porteurs de projets. Aussi, dans le prolongement ou en complément des interventions réalisées par différentes collectivités, l'incitation à la conception de projets transfrontaliers qui répondraient aux ambitions de la stratégie ainsi que l'accompagnement de leur réalisation, pourraient être renforcés.

Il s'agit de travailler à l'optimisation des moyens et des dispositifs. La Communauté d'Agglomération Pays Basque pourrait également accompagner les acteurs selon des méthodes et des outils à préciser. Elle pourrait par exemple construire un appel à projets dédié et faciliter les démarches de porteurs de projets par le biais d'une ingénie-

rie conseil : mise en relation avec les acteurs clés, aide à la recherche de financements...

Définir ensemble des critères pour identifier les actions qui s'inscrivent dans la stratégie

Afin de fixer des priorités, la stratégie consiste également à définir une grille de critères permettant de cibler les actions à conduire au regard des ambitions, des axes d'intervention et champs d'actions proposés ainsi que les préconisations formulées par les différents acteurs (proximité, prolongement d'actions engagées, etc.). L'Agglomération s'adossera à ces 21 compétences. À titre d'exemple, l'agenda urbain européen où les 9 Orientations communes en matière de Développement Durable de l'ONU pourraient faire partie de ces critères à définir.

Partager la connaissance pour travailler sur les représentations et éclairer les projets

La mise en place d'un observatoire transfrontalier partenarial, à l'instar de la majorité des autres pays frontaliers ont réalisé, est une condition nécessaire pour partager la connaissance des dynamiques à l'œuvre sur nos territoires, objectiver les problématiques, éclairer les enjeux et les politiques publiques. (Cf. travaux locaux DATAPASS⁷) Il doit participer à la construction de

représentations communes avec un véritable plan de communication des résultats et servir d'outil pour la définition de projets concertés mais aussi de sensibilisation des habitants et des acteurs.

Le façonnage en « work in progress » de la stratégie transfrontalière et sa mise en œuvre nécessitent aussi de s'appuyer sur la connaissance partagée des pratiques sociales, des acteurs en place, des réseaux et des coopérations existantes, dans une perspective de mise en synergie et de complémentarité. Il est ainsi nécessaire de mieux les identifier pour adapter les projets à la réalité des échanges et des besoins (mobilité, équipements et services, etc.), en s'appuyant sur des outils adaptés : recensements, enquête auprès des ménages, des entreprises et des acteurs, sondages...

⁷ : <https://bit.ly/2ROVljs>

3 La mise en œuvre de la stratégie

3.2.

“ Réduire l'effet frontière et faire en sorte que les citoyens perçoivent la zone transfrontalière comme un espace unique.

Programme Interreg A

” Faire prendre conscience que la frontière est une ressource et donner à voir cette ressource.

Parole d'acteur (Mathieu Bergé – Conseiller régional Nouvelle Aquitaine)

“ La politique de coopération n'a de sens que dans l'accompagnement des pratiques sociales transfrontalières. Ces pratiques sont mouvantes.

Parole d'acteur (Michel Casteigts, professeur des Universités et chercheur)

“ Analyser les pratiques sociales et recenser la dynamique des projets transfrontaliers.

Contribution conseil de développement

” Il s'agit d'accompagner les besoins.

Parole d'acteur (Sous-Préfet de Bayonne)

“ Renforcer les outils nécessaires à l'interconnaissance et la constitution de réseaux

L'interconnaissance est une des conditions de réussite du projet 2020-2030. Elle implique de mettre en place des actions multiples directement portées par les collectivités et les instances de coopération ou en accompagnement des dispositifs d'échanges à tous les niveaux.

Ainsi, à l'instar des ateliers tenus pour l'élaboration de la présente stratégie, d'autres temps de travail partagés doivent être organisés pour susciter les rencontres participant à une acculturation commune et à la constitution de réseaux : espace de rencontre transfrontalier, programme

d'échanges inter-collectivités (services, élus), visites, forums, ateliers professionnels, outils d'information en continu (sites internet...). Il s'agit globalement d'infuser/diffuser une pratique de la « transfrontalité » au sein des collectivités, auprès des habitants et de la société civile.

La constitution d'un cercle partenarial relève de cet objectif tout comme la possibilité de constituer un conseil de développement local ou un CESR transfrontaliers.

“ La coopération transfrontalière nécessite un niveau relationnel important y compris informel dans la continuité.

Parole d'acteur (Kepa Korta – Mairie de San Sebastián)

” Créer un carrefour transfrontalier permanent de rencontres.

Contribution conseil de développement



Annexes

PERSONNALITÉS RENCONTRÉES/CONTACTÉES – AUTRES PARTICIPANTS

Personnes « qualifiées » :

- Battista BOLOQUY - Ancien directeur du Conseil de Développement et du Conseil des Élus du Pays Basque
- Daniel BEHAR - Consultant d'Acadie
- Michel CASTEIGTS - Consultant et chercheur, ancien Directeur Générale du District BAB puis de la Communauté d'Agglomération - Ancien co-directeur du projet Eurocité Bayonne Saint Sébastien
- Phillipe ARRETZ - Directeur du Conseil de Développement du Pays Basque
- Paxkal INDO - Président du Conseil de Développement du Pays Basque

Collectivités espagnoles :

- Arantza LETURIONDO ARANZAMENDI - Vice-Conseillère de la planification territoriale, Gouvernement basque
- Mikel ANTÓN ZARRAGOITIA - Directeur des relations extérieures, Gouvernement basque
- Kepa KORTA MURUA - Directeur de « bureau stratégique » (Oficina Estratégica) de Saint-Sébastien
- Iker GOIRIA ETXEBARRIA - Ancien Directeur général des relations extérieures, Diputación Foral de Gipuzkoa

Collectivités françaises / État :

- Hervé JONATHAN - Sous-Préfet de Bayonne
- Mathieu BERGER - Conseiller Régional délégué à la Coopération transfrontalière et à l'Euro région NAEN
- Ludovic LAREYNIE - Responsable d'Unité Coopération Territoriale Européenne- Région Nouvelle Aquitaine,
- Marie DEMOLIN-GRATADOUR - Directrice Observatoire et Prospective, Région Nouvelle-Aquitaine
- Marc CABANE - Conseiller départemental en charge de la coopération transfrontalière et extérieure
- Maider AROSTEGUY - Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques en charge du transfrontalier

- Julien LATOUR - Chargé de Mission Coopération Transfrontalière, Département des Pyrénées-Atlantiques,
- Jean-Pierre LAFLAQUIERE - Conseiller Communautaire en charge du transfrontalier, CAPB
- Kotte ECENARRO - Maire d'Hendaye, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Jacques BARREIX - Président de la Commission Syndicale du Pays de Soule
- Jean-Christophe ARRAYET - Membre bureau Commission Syndicale Pays de Soule, délégué transfrontalier
- Coralie ARTANO - Technicienne coopération à l'EHEMB – Euskal Herriko Mendien Elkarteen Batasuna

Structures de coopération transfrontalière :

- Eva FERNANDEZ TOLOSA - Directrice Générale Bidasoa Activa / coordinatrice Consorcio Bidasoa-Txingudi
- Olga IRASTORZA - Responsable de Bihartean, CCI transfrontalière
- Jean-Louis VALLS - Directeur de la Communauté de Travail des Pyrénées
- Marc MOULIN - Ancien Directeur du GECT Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre

Autres personnes ressource :

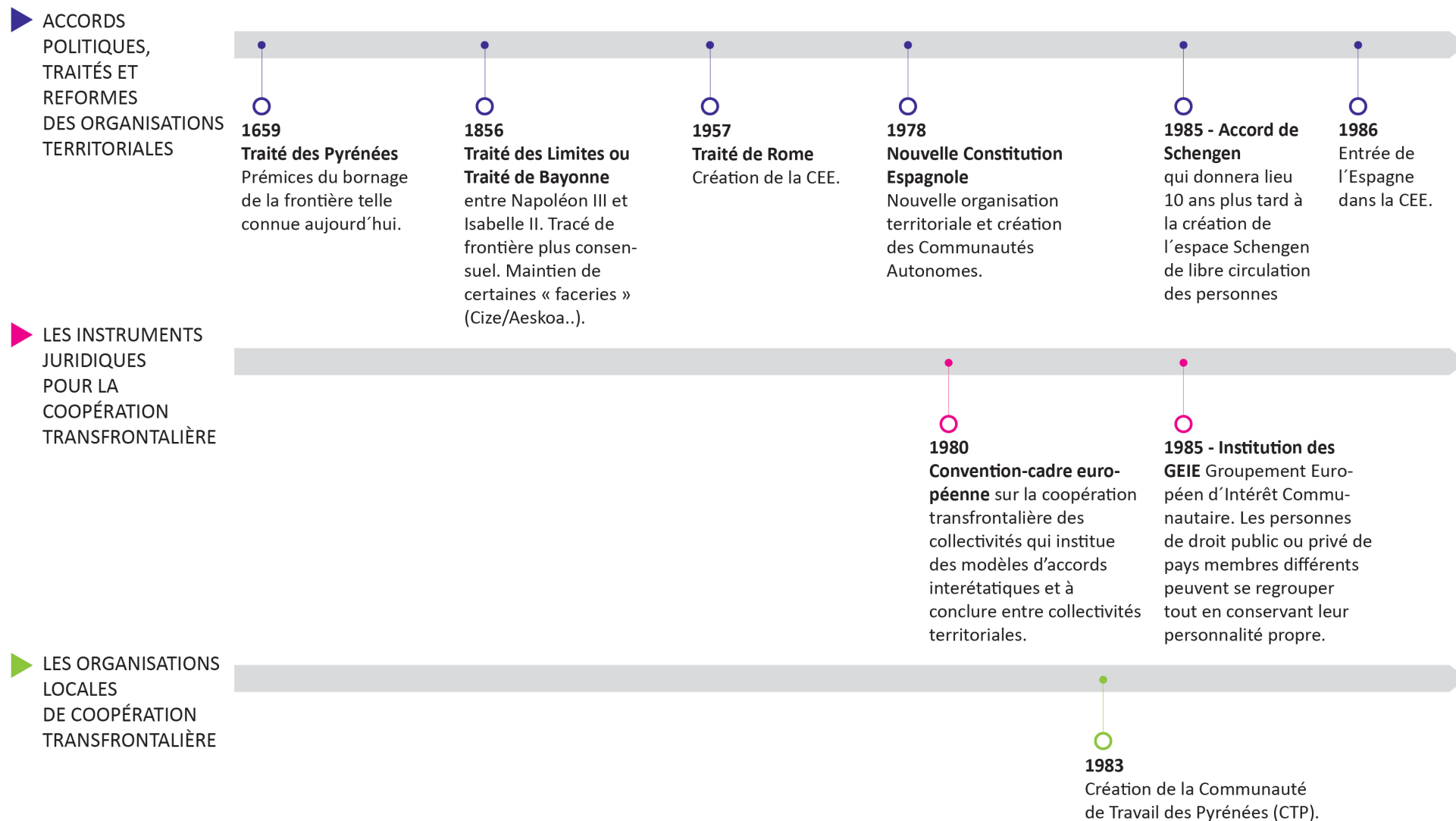
- Arola URDANGARIN – GECT NAEN, Directrice intérim
- Aurélie POUSSET – Ville d'Hendaye, Directrice des Affaires culturelles et de l'Action linguistique
- Christine SARAIVA – ADT 64, Service tourisme, Ancienne chargée de mission transfrontalier CD64
- Maite GONZALEZ – CAPB, Responsable du service transition écologique et énergétique
- Sonia NIQUEGE – CAPB, Service transition écologique et énergétique
- Jean-Christophe TASSY – CAPB, Service Agglomération citoyenne

- Caroline SARRADE – CAPB, Directrice Littoral et Milieux naturels
- Pierre-Alain GARRAIN – CAPB, Directeur Enseignement Supérieur, Recherche et Formation
- Mathieu DUTILH - CAPB, DGA Adjoint Economie
- Mattiu ETCHEVERRY - CAPB, Directeur Territoires et proximité

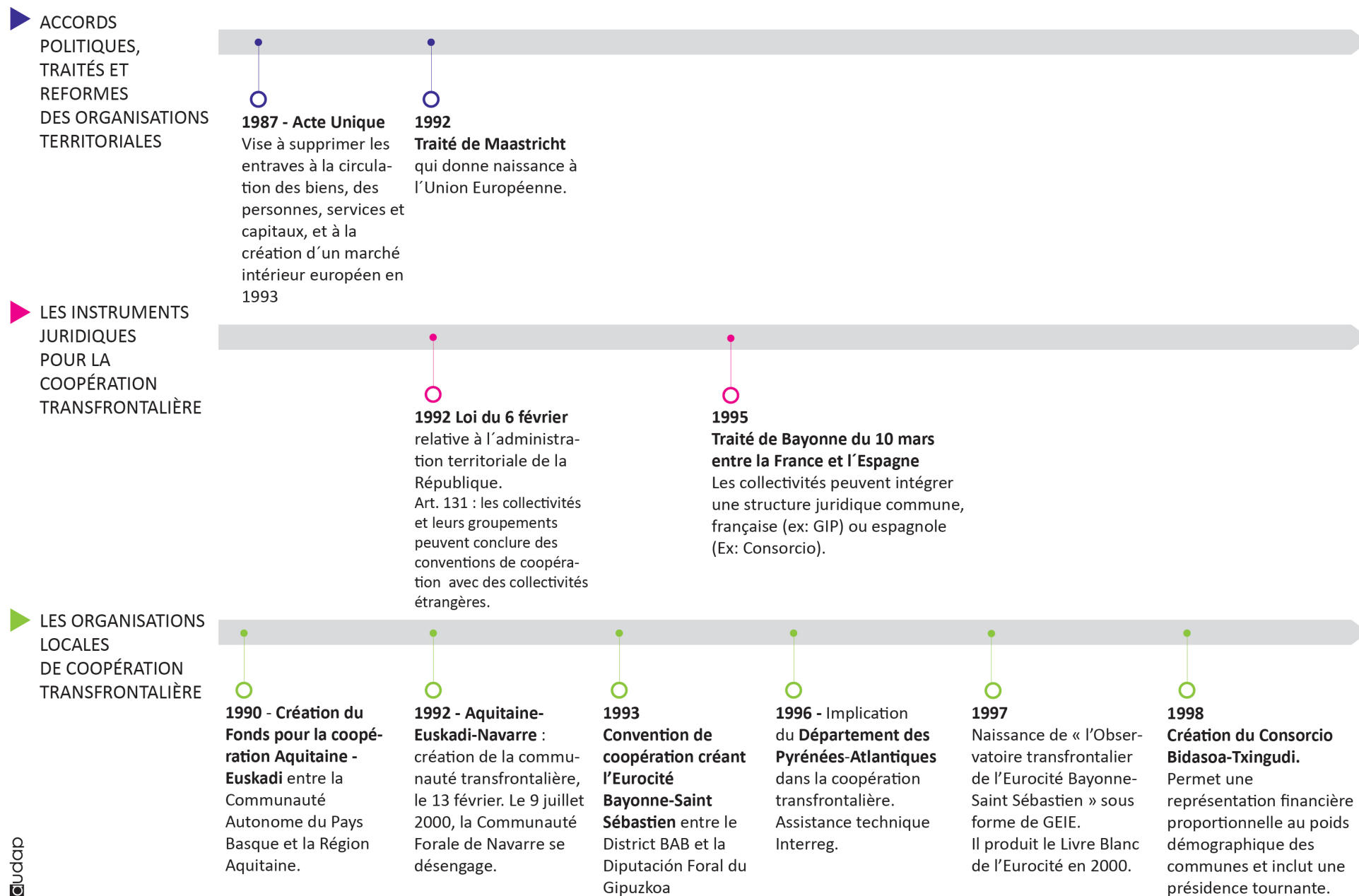
Ont également participé au comité de pilotage :

- Iñaki SERRANO LASA – Gobierno vasco
- Ainara JAUREGI – Gobierno vasco
- María José LARREA – Gobierno de Navarra
- Pelle Pellejero GONI – Gobierno de Navarra
- Alaitz ZABALA – Diputación Foral Gipuzkoa
- Itziar URREBIZKAIA – Diputación Foral Gipuzkoa
- Emilie AUGUSTIN – Préfecture Pyrénées-Atlantiques
- Maier GOROSTIAGA – Région Nouvelle-Aquitaine
- Malo REMY – Région Nouvelle-Aquitaine
- Jean-Michel ARRIVÉ – Région Nouvelle-Aquitaine

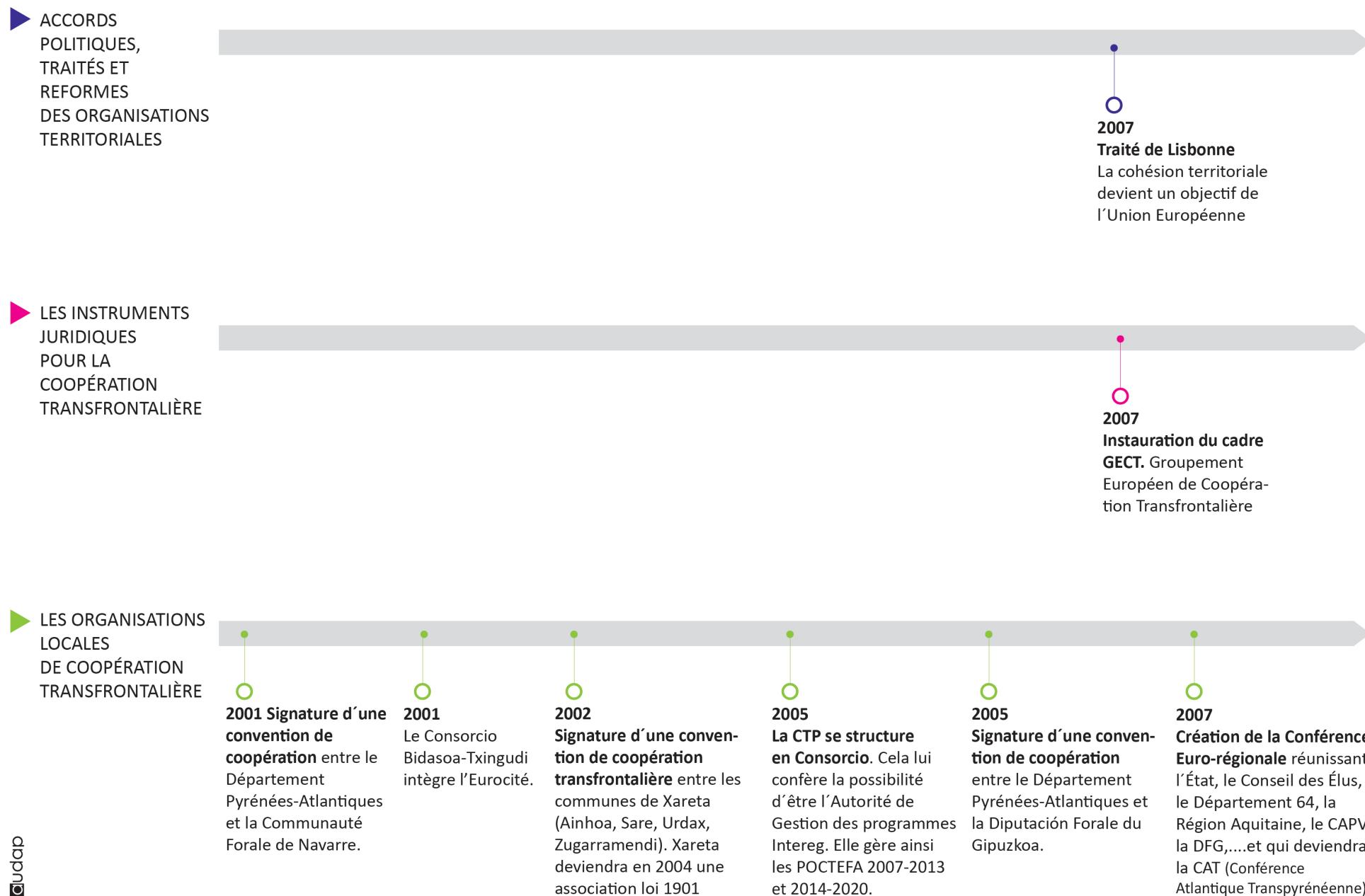
Année 80 : naissance de la coopération transfrontalière



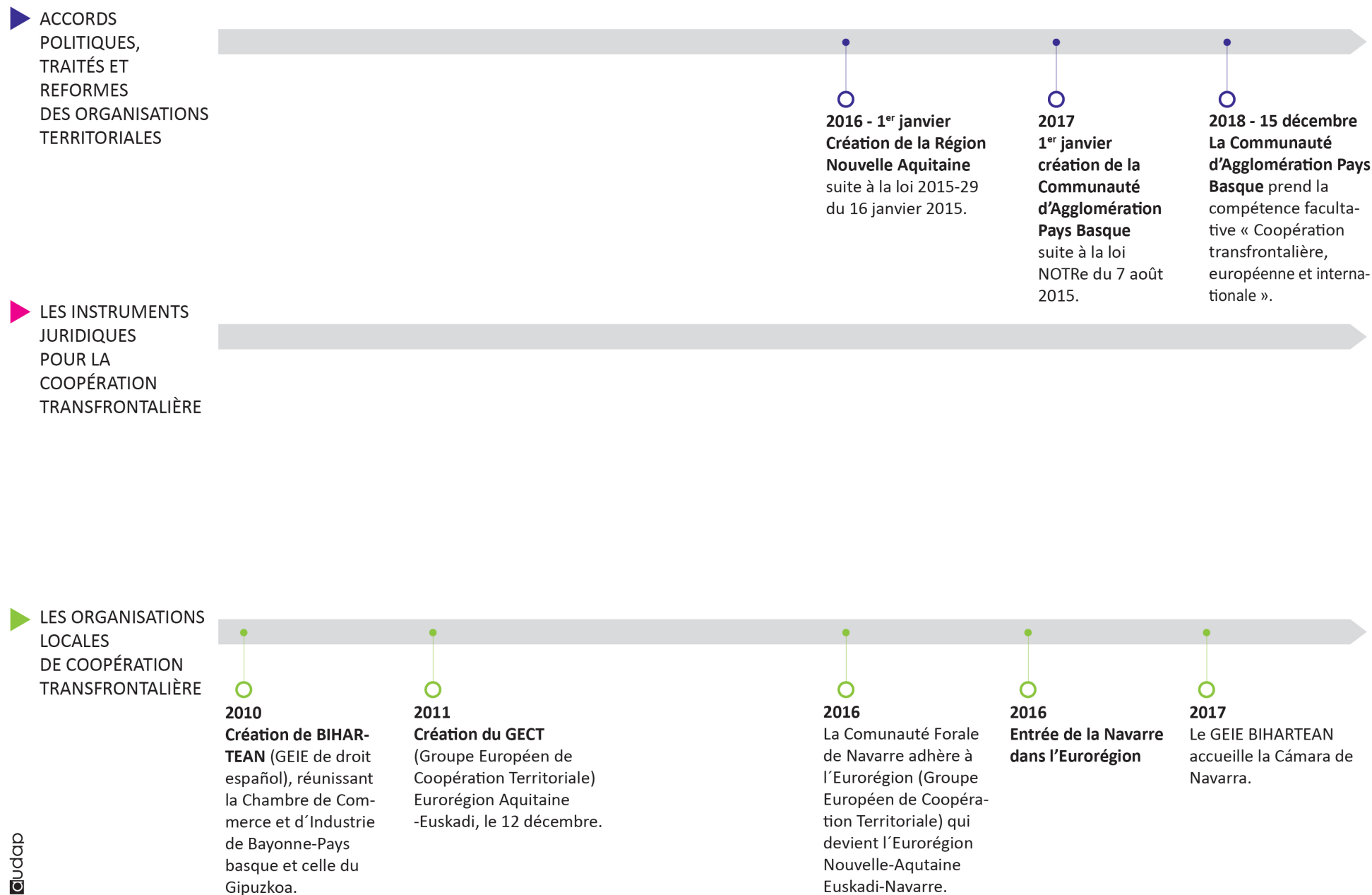
Dans les années 90... mise en place des espaces locaux de coopération



Dans les années 2000... mise en place des espaces locaux de coopération



Dans les années 2010... les cadres locaux s'ajustent



Thématiques	GEIE Eurocité Basque			
	CA Pays Basque France Domaines d'action	Diputacion Foral de Gipuzkoa Espagne Domaines d'action	Municipalité de San Sebastian Espagne Domaines d'action	Agence locale Oarsoalde Espagne Domaines de travail
Mobilités, logistique				
Aménagement du territoire, planification			(Travaux et services urbains)	(Développe projets urbains)
Environnement, espaces verts, biodiversité				
Coopération transfrontalière		(Coopération internationale)		
Eau et protection des milieux		(Travaux hydrauliques)	(Eau et assainissement)	
Action linguistique				
Culture et sports				
Action sociale				
Développement et promotion économique, emploi				
Tourisme				
Gestion et valorisation des déchets				
Infrastructures et voirie				
Perception des impôts, fiscalité				
Régime électoral et découpage municipaux				
Education, écoles, jeunesse				
Formation professionnelle, apprentissage et alternance				
Police municipale				
Services d'incendie et de secours				
Santé publique				
Recherche scientifique et technique				
Installations énergétiques				
Organisation institutionnelle				
Obstacles administratifs				

Le tableau ci-contre (ici présenté en deux parties) devra être réapproprié par les différents partenaires qui pourront le modifier ou le compléter.

Thématiques	GECT Euroregion NAEN et Conférence Atlantique Transpyrénées				
	Communauté autonome Euskadi Espagne Domaines d'action	Communauté Forale de Navarre Espagne Domaines d'action	Région Nouvelle Aquitaine France Domaines d'action	Département 64 France Domaines d'action	Préfecture 64 France Domaines d'action
Mobilités, logistique					
Aménagement du territoire, planification					
Environnement, espaces verts, biodiversité					
Coopération transfrontalière					(Peu spécialisés)
Eau et protection des milieux					
Action linguistique			Promotion langues régionales		
Culture et sports					
Action sociale			(Education populaire)		
Développement et promotion économique, emploi			Développement éco	Soutien à l'emploi local	Pôle Emploi
Tourisme					
Gestion et valorisation des déchets					
Infrastructures et voirie					
Perception des impôts, fiscalité					DGFIP
Régime électoral et découpage municipaux					
Education, écoles, jeunesse			Lycées		
Formation professionnelle, apprentissage et alternance					
Police municipale					
Services d'incendie et de secours					
Santé publique					
Recherche scientifique et technique			(Développement économique)		
Installations énergétiques	(Industries)				
Organisation institutionnelle					
Obstacles administratifs					



compétence sur la thématique en question



absence de compétence sur la thématique



compétence éventuelle sur un aspect de la thématique

PRINCIPALES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DE COOPÉRATION :

La Communauté de Travail des Pyrénées

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) a été créée en 1983 sous l'impulsion du Conseil de l'Europe en vue de doter les Pyrénées d'une structure de coopération transfrontalière. Elle prend le statut de Consortium en 2005 et à partir de 2007, elle gère les programmes POCTEFA (Interreg-Espagne France Andorre). Les Régions situées de part et d'autre de la frontière en sont les membres. Elle a récemment élaboré une « Stratégie Pyrénéenne (SP) 2018-2024 » explicitant sa vision des enjeux de la coopération pyrénéenne pour les prochaines années et à l'approche des nouveaux programmes INTERREG 2021-2027.

La Conférence Atlantique Transpyrénées (CAT)

Par convention, le 1^{er} mars 2007, différents acteurs publics de part et d'autre de la Bidassoa (le Gouvernement Basque et La Diputación Foral de Gipuzkoa d'une part, Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques d'autre part, avec la participation de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et du Conseil des Élus du Pays Basque) ont souhaité créer la conférence euro-régionale, devenue peu après la CAT de statut associative (Loi 1901).

La CAT n'a pas vocation à être elle-même porteuse de projets ni à se substituer aux initiatives des collectivités locales. Son objet est de créer un espace pluri-partenarial d'information, de concertation et de coordination regroupant la plupart des acteurs de la coopération pour aborder des sujets d'intérêts communs.

Elle aura particulièrement œuvré dans les années 2010 à la coopération hospitalière sur la côte basque.

La Communauté Forale de Navarre puis la CAPB ont récemment intégré cette instance qui a défini un plan d'actions 2019-2020 avec une quinzaine d'opérations portées par les différentes institutions dans les champs de l'observation territoriale, de l'éducation, de l'économie, du social ou de l'environnement.

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (NAEN)

La coopération entre la Région Aquitaine, puis Nouvelle-Aquitaine et les Communautés Autonomes du sud de la frontière débute dans les années 90. En 2011 cette coopération se consolide avec la constitution d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) entre la Région Aquitaine et Euskadi d'abord, rejoint en 2017 par la Communauté Forale de Navarre.

Le GECT, présent dans l'arsenal communautaire depuis 2006, est un cadre qui permet aux membres du groupement de réaliser des missions entrant dans leurs compétences (cf. cahiers n° 7 de la MOT « Le groupement européen de coopération territoriale »). Selon l'article 6 du statut du GECT de l'Euro région NAEN, « les missions portent principalement sur la mise en œuvre des programmes ou des projets de coopération territoriale cofinancés par l'Union Européenne, notamment, au titre du Fonds européen de développement régional, du Fond social européen et/ou du Fond de cohésion ». Mais le GECT peut aussi réaliser d'autres actions ayant pour but de renforcer la cohésion économique et sociale, et ce, avec ou sans contribution financière européenne.

L'Eurorégion NAEN dispose d'un Plan Stratégique 2014-2020 explicitant ses orientations stratégiques qui portent sur (cf. p 47-52) :

- La citoyenneté euro-régionale : connexions et liens plus forts entre les populations,
- L'économie de la connaissance, l'innovation et la compétitivité entrepreneuriale,
- Le territoire et la mobilité durable : l'amélioration de la mobilité des personnes et des marchandises ; l'utilisation durable des ressources et la mise en valeur de ses potentialités,
- La gouvernance : la contribution à une gouvernance multi-niveaux de la coopération.

Bihartean, la chambre de commerce transfrontalière

Cette structure de coopération sectorielle intervient dans le domaine de l'économie. Bihartean est créée en 2010 sous forme d'un GEIE, naissance qui est l'aboutissement de relations anciennes entre la CCI de Bayonne et du Gipuzkoa. En 2017, la Cámara de Navarra rejoint Bihartean.

La structure mène la stratégie du développement économique transfrontalier des trois CCI, au service des PME-PMI. Elle se fixe pour objectif d'améliorer les relations entre les entreprises des deux côtés de la frontière. Ainsi, accompagne-t-elle les entreprises qui ont des projets d'implantation sur l'autre versant ou qui sont en recherche de sous-traitants ou d'investisseurs transfrontaliers. Elle identifie aussi les intérêts qui se manifestent sur les deux versants susceptibles de rapprocher les entreprises pour des convergences, complémentarités, transferts de technologies (Source : Sud-Ouest du 27 septembre 2017).

Le champs d'investigation de Bihartean est régional ; son travail peut aussi s'appliquer à des sujets de recherche et d'innovation (inter-clustering) en collaboration avec l'Eurorégion (ex : l'opération Compétitiv'eko).

La plateforme logistique Aquitaine-Euskadi (PLAE)

En 2004 se crée la Plateforme Logistique Aquitaine-Euskadi sous forme de GEIE (Groupement Européen d'Intérêt Économique) rassemblant 15 membres directement rattachés à la scène logistique des transports basque et aquitain. Objectif : œuvrer ensemble sur la « Porte Atlantique de l'Europe » en rassemblant les opérateurs du transport et de la logistique autour de la question de la multimodalité dans les transports. Le PLAE a notamment créé l'Atlantic Logistic Forum, un espace de débat et d'échange entre professionnels du secteur.

Ce GEIE est dissous en 2011 quelques temps après la création de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi.

L'Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque Bayonne – Saint-Sébastien

En 1993, une convention de coopération transfrontalière entre le District du BAB et la Diputación Foral de Gipuzkoa donne naissance à l'Eurocité basque Bayonne-Saint-Sébastien correspondant à la vaste agglomération d'environ 600 000 habitants le long du littoral, sur 50 km de part et d'autre de la frontière. Puis les partenaires créent un Observatoire transfrontalier ayant un statut de GEIE en 1997, baptisé Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque en 2000. Un livre blanc est réalisé, qui propose un certain nombre de pistes d'action pour renforcer l'intégration de cet espace urbain transfrontalier. L'objectif est de structurer un espace urbain multipolaire.

L'Observatoire est rebaptisé « Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque Bayonne – Saint-Sébastien » en 2000. L'Agence s'élargit peu à peu à de nouveaux membres : le Consorcio Bidasoa-Txingudi en 2001, la Ville de Saint-Sébastien et la Communauté de Communes Sud Pays-Basque en 2009, et l'Agence de Développement d'Oarsoaldea (Pasaia, Erreterria, Lezo et Oiartzun) en 2014.

Ces adhésions successives montrent que l'idée d'intégration de l'espace urbain littoral transfrontalier s'est finalement imposée. Mais de l'avis de tous les acteurs, ces 25 années d'exercice n'ont pas été aussi loin que le projet initial le laissait espérer.

Consorcio Bidasoa-Txingudi

La constitution du Consorcio est le fruit d'un long processus qui débute avec l'entrée de l'Espagne dans le marché européen (1986) puis l'ouverture des frontières dans le cadre de l'Union Européenne.

C'est pour relever ce défi que les trois collectivités signent dès 1993 une convention de coopération instituant un "Eurodistrict Bidasoa-Tixngudi" visant à favoriser la coo-

pération économique, sociale et culturelle sur ce territoire transfrontalier.

La signature du Traité de Bayonne, en mars 1995, marque une avancée importante puisqu'elle dote les collectivités territoriales d'un cadre juridique adapté pour mener à bien l'application de la convention de 1993. C'est ce cadre juridique qui fonde la création du Consorcio.

Ainsi, le 23 décembre 1998, les mairies d'Irun, Hondarribia et Hendaye créent le Consorcio Bidasoa-Txingudi sur la base d'une convention inter-administrative de coopération transfrontalière (Source : MOT).

Aujourd'hui, le Consorcio, qui couvre une agglomération urbaine de plus de 90 000 habitants, intervient dans les domaines du sport, de la culture, de la promotion du trilinguisme, du tourisme, de la mobilité et de l'environnement.

Xareta

Xareta réunit les villages de Ainhoa, Sare, Urdazubi-Urdax et Zugarramurdi situés de part et d'autre de la frontière, et se constitue en association loi 1901 de droit français en 2004, après avoir passé une convention de coopération en 2002.

La création de cette association formalise des relations anciennes entre les quatre communes qui ensemble réunissent 4 000 personnes. Elle permet de conduire des actions dans les domaines scolaires et des services à la population (service médical), dans les champs des réseaux (éclairage) et de la gestion environnementale (déchets) du tourisme et de la valorisation du patrimoine.

L'Agglomération Sud Pays Basque

La Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, à partir de 2012, a conduit une politique active en matière de coopération transfrontalière après s'être dotée de cette compétence (compétence facultative). Elle a éla-

boré une « stratégie 2014-2020 », en 2016, à la veille de son intégration à la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Il est intéressant de rappeler cette dynamique et les principaux enjeux de coopération identifiés : enjeux environnementaux (axe 1 et 3), de mobilité (axe 2), vis-à-vis de l'économie locale et pour l'ancrage des populations actives (axe 4).

Table des matières

p. 5

Introduction

- 35 ans de coopération transfrontalière
- Des expériences passées aux stratégies en cours
- Analyses actuelles et retours d'acteurs (constats, freins, etc.) – Cf. diagnostic copil.

p. 8

1. La stratégie

p. 9

1.1. – L'objectif

Servir la cohésion et les transitions par la collaboration transfrontalière pour relever les défis du projet communautaire tout en intégrant les aspirations des différents acteurs.

- Transitions et mutations de nos modèles de développement : un impératif qui s'impose à tous (changement climatique, modes de vies, ressources...)
- Cohésion sociale et territoriale pour faire communauté : des valeurs à partager au-delà de nos frontières (offre et accès aux services, concepts, culture...)
- Des défis communautaires qui peuvent trouver leurs extensions dans une dimension transfrontalière et leur fondement dans les orientations européennes

p. 10

1.2. – Le process

Créer un espace d'échange et de travail en mode « work in progress »

- Loi MAPTAM/ SCT pour les métropoles – plus qu'un schéma, une stratégie.
- Une stratégie à façonner avec les partenaires pour une véritable co-construction/adhésion
- Plus qu'une fin en soi, une démarche en work in progress – Le début d'un chantier.

p. 11

1.3. – L'architecture de la stratégie

Quatre piliers à mettre en tension

- Considérer les besoins des différents acteurs, combiner les niveaux de compétences et maîtrises d'ouvrage (cf. tableau acteurs/compétences MOT collectivités France/Espagne)
- Adapter les ambitions et les projets aux échelles géographiques ou d'enjeux
- Tenir compte des temporalités qu'elles soient politiques ou liées aux besoins de mise en œuvre
- S'appuyer sur des orientations stratégiques claires et partagées telles que suggérées ci-après

p. 15

2. Le contenu

4 ambitions déclinées en axes d'intervention et champs d'actions proposés

p. 16

2.1. – Faciliter la vie des habitants et des entreprises dans un bassin transfrontalier

p. 18

- Simplifier les déplacements quotidiens au sein des bassins de vie transfrontaliers en améliorant les services de mobilité durable et les réseaux de communication

p. 20

- Élargir le bassin d'emploi, de main d'œuvre et d'activités économiques de proximité

p. 22

- Développer des services, rendre accessibles les équipements et faciliter la vie des habitants

p. 23

2.2. – Développer des valeurs/représentations communes – Forger une appartenance transfrontalière

p. 24

- Soutenir la création et développer la culture de part et d'autre de la frontière

p. 26

- Accompagner les pratiques sociales transfrontalières et favoriser les participations citoyennes

p. 28

- Soutenir et promouvoir le multilinguisme

Table des matières

p. 29 2.3. – Relever ensemble les défis de la transition écologique, de la gestion des ressources et des espaces partagés

- p. 31 · Développer durablement la montagne
- p. 34 · Gérer les ressources des espaces littoraux, maritimes et des bassins versants tout en aménageant durablement la conurbation littorale
- p. 36 · Préserver et valoriser nos ressources : économie circulaire, circuits courts, énergies renouvelables, biodiversité...

p.37 2.4. – Promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier pour nous positionner ensemble au niveaux euro-régional, national et international

- p. 38 · Valoriser et promouvoir nos atouts communs en matière de savoir-faire et de patrimoines à l'international
- p. 39 · Construire des synergies transfrontalières en matière de recherche, innovation, enseignement supérieur et filières économiques d'excellence
- p. 40 · Optimiser et développer ensemble des équipements structurants et des infrastructures d'envergure qui participent à notre rayonnement et à l'offre de fonctions supérieures

p.41 2.5. – Des axes d'intervention transversaux et des préalables à la définition de projets

- Agir sur tous les leviers et domaines permettant de développer le multilinguisme dans l'enseignement, l'éducation professionnelle, la vie du quotidien.
- Intégrer la transition écologique et énergétique dans tous les projets
- Travailler à des politiques d'aménagement concertées
- Sensibiliser les populations au transfrontalier et travailler à l'inter-connaissance des acteurs
- Agir en direction de la jeunesse et des aînés

p. 42 3. La mise en œuvre

Adapter la gouvernance et les outils

p. 43 3.1. – Un pilotage souple adossé à une assemblée multi-acteurs – Une commission de réflexion sur la gouvernance future

- Étudier les hypothèses d'organisation de la gouvernance la plus adaptée à la stratégie
- Créer une assemblée associant collectivités, structures de coopération et acteurs de la société civile, pour partager le suivi et la mise en œuvre de la stratégie et des actions

p. 46 3.2. – Des outils et des méthodes pour explorer les axes et décliner les actions

- Une ingénierie transfrontalière dédiée à l'animation et au portage technique de la stratégie
- Grille de lecture/critères pour identifier les actions qui s'inscrivent dans la stratégie
- Mobilisation des outils existants et développement des partenariats transfrontaliers
- Consolidation ou création d'outils pour la connaissance partagée, la promotion de l'interconnaissance des acteurs et la multiplication des échanges : observatoire, rencontres...

p. 49

Annexes



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE**

15 avenue Foch
64185 Bayonne Cedex

tél. : +33 (0)5 59 44 72 72
[communication
@communaute-paysbasque.fr](mailto:communication@communaute-paysbasque.fr)

**MISSION OPÉRATIONNELLE
TRANSFRONTALIÈRE**

38, rue des Bourdonnais
75001 Paris

tél +33 (0)1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

**AGENCE D'URBANISME
ATLANTIQUE & PYRÉNÉES**

Petite Caserne
2 Allée des Platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex

4 rue Henri IV
Porte J - 3e étage
64000 Pau

tél : +33 (0)5 59 46 50 10
contact@audap.org

ÉQUIPE PROJET

CAPB
Hân Vo · Pauline Meret, Chloé
Segura.

MOT
Aurélien Biscuit · Thibault Devillard,
Jean Rubio.

AUDAP
Marc Trinquet · Denis Caniaux,
Hélène Larralde.

**CONCEPTION ET RÉALISATION
GRAPHIQUE**

AUDAP,
Coralie Puyau.